

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE LA TECHNOLOGIE

UNIVERSITE DE SFAX  
\*\*\*\*\*  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET  
DE GESTION DE SFAX

*MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU  
DIPLOME DE MASTERE EN COMPTABILITE*

**Les effets des facteurs économiques, culturels et  
institutionnels sur le développement de la  
comptabilité en Tunisie**

**Sous la direction de  
Mr. AFFES Habib**

**Elaboré et présenté par  
MEDHIOUB Hamdi**

**Année universitaire  
2006-2007**

## Glossaire

<b>ACP</b> : Analyse factorielle en Composante Principale
<b>API</b> : Agence de la Promotion de l'Industrie
<b>CEPEX</b> : Centre de Promotion des Exportations
<b>DEVCOM</b> : Développement de la Comptabilité
<b>DEVECO</b> : Niveau de Développement Economique
<b>EF</b> : Etats Financiers
<b>ENVINS</b> : Environnement Institutionnel
<b>FASB</b> : The International Accounting Standards Board
<b>FOPRODI</b> : Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielle
<b>FMI</b> : Fond Monétaire International
<b>IAS</b> : International Accounting Standards
<b>IASC</b> : International Accounting Standards Committee
<b>IDE</b> : Investissements Directs Etrangers
<b>IDH</b> : Indicateur de Développement Humain
<b>KMO</b> : Indice de Kaiser, Meyer, et Olkin
<b>MTND</b> : Million Tunisian Dinars
<b>PAS</b> : Plan d'Ajustement Structurel
<b>PCG</b> : Plan Comptable Général
<b>PIB</b> : Produit Intérieur Brut
<b>PME</b> : Petites et Moyennes Entreprises
<b>NECP</b> : Nombre des Experts-Comptables (Pourcentage dans la population)
<b>NDCP</b> : Nombre des Diplômés en Comptabilité (Pourcentage dans la population)
<b>NCC</b> : Nombre des Cabinets comptables
<b>NCT</b> : Normes Comptables Tunisiennes
<b>SCE</b> : Système Comptable des Entreprises
<b>SEC</b> : Securities and Exchange Commission
<b>SICAV</b> : Société d'Investissement à Capital Variable

# **Introduction Générale**

L'étude du rôle des facteurs environnementaux dans le développement de la comptabilité essaie un petit peu d'évoquer les changements des perceptions de la comptabilité. Ceci a constitué la préoccupation de plusieurs chercheurs qui ont voulu faire prévaloir l'aspect méthodologique et scientifique sur l'aspect purement technique et normatif.

L'étude du rôle des facteurs environnementaux dans le développement de la comptabilité essaie également d'expliquer les motifs des divergences entre les divers systèmes comptables dans le monde. En effet, la connaissance de l'environnement comptable et de son évolution représente une condition indispensable pour une meilleure compréhension de ses différents systèmes. Plusieurs chercheurs considèrent que tout changement dans un système comptable donné est nécessairement produit par un changement dans son environnement (Gray et al, 1997 et Belkaoui, 1983).

Le développement de la comptabilité est vu en terme de développement de la profession comptable et du système d'enseignement de la comptabilité. Par conséquent, ce développement émane de la volonté de satisfaire les besoins des utilisateurs des états financiers. Autrement dit, une comptabilité développée est celle qui produit des informations comptables et financières de qualité servant à la prise d'une meilleure décision économique (Hassab et al, 2003 et Mueller, 1977).

La littérature sur l'environnement comptable montre que ce sujet a fait couler beaucoup d'encre depuis 1960. À titre d'exemple, Zeghal et al (2006) ont essayé d'identifier les facteurs environnementaux qui pourraient expliquer l'adoption des normes comptables internationales par les pays développés.

Barbu (2005) a tenté d'identifier les facteurs environnementaux qui pourraient expliquer l'adoption d'une seule référence comptable par tous les pays.

Hassab et al (2003) ont essayé de reconnaître les facteurs environnementaux qui affectent le développement de la comptabilité égyptienne.

Toutefois, deux remarques peuvent être tirées de la plupart de ces recherches. La première est que la majorité des chercheurs s'intéresse à l'impact de l'environnement sur la comptabilité dans plusieurs pays, c'est à dire, il n'y a que peu d'études qui examinent l'influence spécifique et contingentiel de quelques facteurs environnementaux sur la comptabilité dans un seul pays. La deuxième remarque est que la majorité de ces recherches s'intéresse au facteur culturel et ignore les autres facteurs (Hassab et al, 2003). C'est dans le cadre du présent travail que nous allons essayer de donner quelques pistes de réflexion et de réponses à ces lacunes. Pour se faire, nous nous proposerons de répondre d'abord à la question centrale de recherche, puis sur la problématique et la motivation de son choix. De ces considérations découlent la présentation des objectifs poursuivis ainsi les rapports escomptés. Enfin, nous présenterons le plan adopté ainsi que la méthodologie pour examiner et discuter les différents aspects de l'impact des facteurs environnementaux sur le développement de la comptabilité en Tunisie.

#### ❖ **La question centrale de recherche.**

La question centrale de la présente recherche se rapporte essentiellement à étudier comment l'environnement tunisien représente parfois un élément moteur et dans d'autres cas un frein au développement de la comptabilité en Tunisie dans la période entre 1968 et 2006.

#### ❖ **La problématique et la motivation de la recherche.**

Les rapports de la banque centrale tunisienne ainsi que le rapport de la banque mondiale et de la banque islamique de développement (2005) indiquent que la Tunisie a vécu une croissance importante sur divers plans depuis 1968. L'environnement tunisien est devenu dynamique en évoluant à travers les différents systèmes économiques et politiques.

Plusieurs indices indiquent également que la comptabilité tunisienne évolue d'une manière importante, voir par exemple l'augmentation du nombre des experts-comptables, le nombre des diplômés en comptabilité et le nombre des cabinets comptables. Les utilisateurs des états financiers peuvent utiliser cette comptabilité pour prendre les meilleures décisions surtout après l'adoption du nouveau système comptable des entreprises. Néanmoins, des incompréhensions et des dépassements des normes, des principes et du cadre conceptuel persistent vu la complexité du système d'information comptable due à l'effet des variables de contingence environnementales et comportementales.

Ceci nous incite à poser la question de recherche suivante :

Quels sont les facteurs environnementaux qui ont contribué au développement de la comptabilité tunisienne entre les années 1968 et 2006 ?

#### ❖ **L'objectif de la recherche**

L'objectif de cette étude est d'expliquer l'effet des principaux facteurs environnementaux qui influencent le développement de la comptabilité en Tunisie de 1968 jusqu'à 2006.

Selon les caractéristiques spécifiques de la Tunisie ainsi que la littérature comptable, nous avons sélectionné cinq facteurs environnementaux à savoir : le facteur culturel, le facteur économique, le facteur institutionnel, la privatisation des entreprises publiques et l'ouverture de l'économie. Par conséquent, nous allons essayer d'examiner le signe et l'étendu de l'effet de chaque facteur.

#### ❖ **L'intérêt théorique et empirique**

Dans le but de bien expliciter le rôle des facteurs environnementaux, nous allons procéder à deux types d'investigations. La première est théorique. Elle essayera d'appliquer les facteurs environnementaux utilisés dans des recherches d'ordre international (cross-national) sur une recherche d'ordre national « intra-

country ». La seconde émane d'une investigation empirique réalisée dans le contexte tunisien.

### ❖ **La méthodologie**

Nous allons illustrer notre recherche théorique par une autre empirique basée sur des bases de données nationales et internationales. Les données sont annuelles de 1968 jusqu'à l'année 2006. Il s'agit d'une recherche hypothético-déductive.

### ❖ **L'organisation du plan de la recherche**

Ce présent travail tentera d'identifier le rôle des facteurs environnementaux dans le développement de la comptabilité tunisienne. Pour cela, nous avons adopté un plan qui contient deux chapitres.

Le premier chapitre est le fondement théorique et conceptuel de notre sujet. Dans ce chapitre, nous essayerons tout d'abord de jeter un coup œil sur les recherches examinant les facteurs environnementaux influençant la comptabilité. Puis, nous tenterons d'étudier la genèse de la comptabilité parce que nous remarquons que le passage d'une époque à une autre est le résultat d'un changement environnemental rendant insuffisant les techniques comptables utilisées. Enfin, nous essayerons d'examiner le rôle de chaque facteur environnemental dans le développement de la comptabilité (le facteur culturel, le facteur économique, la privatisation des entreprises publiques, le facteur institutionnel, et l'ouverture de l'économie).

Le second chapitre est d'ordre empirique. Il essayera de présenter les proxies de chaque variable ainsi que la collecte des données, la méthode utilisée, le modèle de recherche, les interprétations et la discussion des différents résultats.

**Chapitre 1 : Le rôle des facteurs environnementaux dans  
le développement de la comptabilité : fondement  
théorique**

La comptabilité fonctionne au sein d'un système économique, financier et politique, dans une société ayant une culture propre. L'environnement comptable représente ainsi l'ensemble des facteurs qui influencent la comptabilité. Il s'agit des facteurs économiques, financiers, politiques, sociaux, culturels, etc. La littérature comptable suggère que lorsque ces facteurs changent, la demande et l'utilisation de l'information financière changent conduisant ainsi au développement de la comptabilité (Belkaoui, 1985).

Plusieurs recherches ont essayé de montrer l'effet des facteurs environnementaux sur la comptabilité. Par conséquent, nous essayerons en premier lieu de présenter les études les plus reconnues. En second lieu, nous exposerons d'une façon succincte la genèse de la comptabilité pour montrer l'importance de l'environnement dans le développement de la comptabilité dans l'histoire comptable. En dernier lieu, nous essayerons de montrer le rôle de cinq facteurs environnementaux dans le développement de la comptabilité à savoir : le facteur culturel, le développement économique, la privatisation des entreprises publiques, l'environnement institutionnel et l'ouverture économique.

## **Section 1 : La synthèse de la littérature.**

Le facteur culturel est considéré comme principal facteur influençant le développement de la comptabilité. Les articles qui portent sur le facteur culturel visent, dans leur majorité, à expliquer l'impact de la culture sur les pratiques comptables. En utilisant le cadre conceptuel de Hofstede (1980), Gray (1988) a créé la première théorie culturelle en comptabilité (Barbu, 2005). Hussein (1996) a réalisé une étude comparative des facteurs culturels influençant les rapports annuels des entreprises américaines et hollandaises cotées. Parmi les facteurs culturels qui ont été pris en considération, nous trouvons la langue et la religion. Belkaoui (1978 et 1980) et Flamholtz et Cook (1978), par exemple, ont étudié l'impact de la langue, considérée comme une composante culturelle de la comptabilité. Hamid et al. (1993) ont évoqué l'impact du facteur religieux dans la structure, les concepts et les mécanismes comptables d'un pays. Violet (1983) n'a

pas cessé de considérer que le succès de l'IASC est limité par les variables culturelles. Il a insisté sur l'importance de la compréhension des paramètres culturels de chaque société pour savoir comment établir et mettre en application les IAS (Barbu, 2005).

La comptabilité est un langage utilisé pour révéler les réalités économiques dont elle est l'instrument de communication et d'information. Une interrelation existe donc entre l'environnement économique et la comptabilité. Doupnik et Salter (1995) ont mis en évidence dans leur étude empirique l'influence des facteurs macro-économiques sur le processus de l'harmonisation. Par des études d'ordre international (cross-nationales), Cooke et al (1990), Doupnik et Salter (1995), Salter (1998) et Williams (1999) ont constaté une liaison entre l'environnement économique et politique, d'une part, et le développement de la comptabilité d'autre part. Hassab et al (2003) ont montré que le développement économique a une influence positive et significative sur le développement de la comptabilité égyptienne. Linowes (1969), Engelmann (1962), Enthoven (1965) et Lowe (1967) étudient la relation entre les pratiques comptables et le niveau de développement économique des pays.

Frank (1979), Nair et Frank (1980) ont montré une association claire entre les variables économiques et culturelles permettant la réalisation des groupements de pays.

Le processus de création de normes comptables (ou d'acceptation de ces normes dans un pays) a été traversé par les conflits politiques entre les organismes privés, les organisations comptables professionnelles et le gouvernement, chacun essaye de dominer le processus (Barbu, 2005). Luther (1996) a réalisé l'exploration du développement de la réglementation et de la pratique comptable dans les industries extractives dans cinq pays. Solomons (1983) a insisté particulièrement sur les pressions politiques subies par les organismes de normalisation comptable et il a suggéré des changements empêchant des intérêts particuliers de s'imposer à travers ces pressions. Stoddart (2000) a évoqué le conflit entre deux organismes comptables australiens et le gouvernement durant la phase d'adoption des normes de l'IASC. L'étude de

Watts et Zimmerman (1978) et celle de Hagerman et Zmijewski (1979) ont souligné le caractère conflictuel du processus de création de normes comptables, tout en identifiant la composition de la coalition impliquée dans ce processus (Barbu, 2005). La lecture en terme de coalition est reprise par Newman (1981) qui déplace la question en s'intéressant à la taille d'une coalition gagnante. Il analyse le cas de FASB, pour mettre en évidence l'influence de la politique dans le processus de création de normes comptables. Cette influence est également démontrée par Melumad et Shibano (1994) lorsqu'ils examinent les performances des dispositions de la SEC et du FASB dans le processus de création de normes.

Le facteur financier peut influencer le développement de la comptabilité à travers deux volets :

D'une part, les bourses ont besoin de plusieurs entreprises cotées pour augmenter leurs bénéfices et leur rentabilité. (Barbu, 2005).

D'autre part, les entreprises veulent être cotées sur les places boursières internationales à un moindre coût. Pour répondre aux demandes des bourses et des entreprises, la création d'un système comptable applicable partout s'avère nécessaire. Plusieurs études ont introduit le facteur financier, nous notons à titre d'exemple la recherche de Costa et al. (1978), Nobes (1998) et Hassab et al (2003).

Previts (1975) a essayé d'introduire le maximum de facteurs pour identifier les plus influençant sur le développement des pratiques comptables. Ces facteurs sont : la stabilité de la monnaie, la nature de la propriété, le niveau de la sophistication managériale, la taille et la complexité de l'entreprise, la vitesse de l'innovation technologique et commerciale, la nature de la législation comptable, le type d'économie et le degré de liberté du marché, le modèle de croissance de l'économie, le statut de l'éducation comptable, le statut de la profession comptable, le niveau général de l'éducation, la maîtrise d'une connaissance financière suffisante justifiant la complexification des rapports financiers demandés aux entreprises et le contexte légal des affaires et de la finance.

La majorité de ces recherches peut être résumée dans ce tableau.

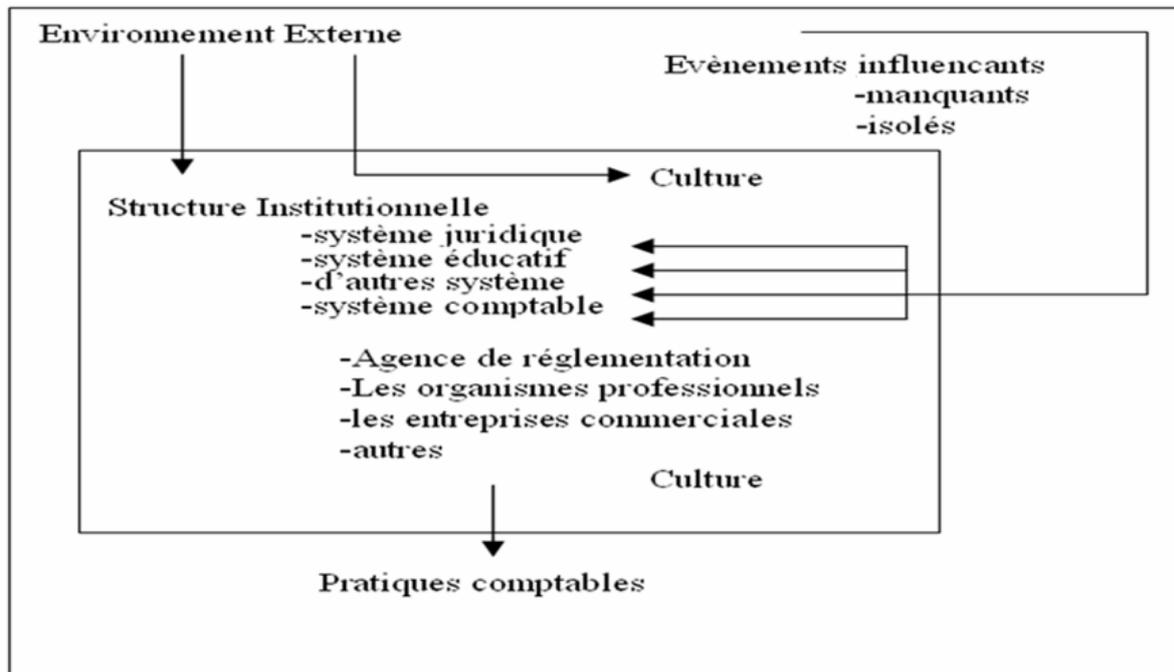
**Tableau ajusté 1 : Récapitulation sur l'ensemble des facteurs environnementaux résultant dans divers recherches. Source : (Barbu, 2005)**

<b>Auteur(s)</b>	<b>Facteurs environnementaux pris en compte</b>
Gray(1988), Perera (1989), Hussein (1996), Belkaoui (1978,1980 et 1983), Flamholtz et Cook (1978), Hamid et al. (1993), Violet (1983), Choi et Mueller (1978).	Le facteur culturel
Lowe (1967), Linowes (1969).	Le niveau de développement économique
Nair et Frank (1980)	(1) la culture;(2) le développement économique
Luther (1996), Horngren(1973) Solomons (1983), Melumad et Shibano (1994), Watts et Zimmerman (1978), Hagerman et Zmijewski (1979), Stoddart (2000).	Le facteur politique
Seidler (1967), Mueller (1968).	(1) le développement de l'économie ;(2) la complexité des affaires ;(3) la persuasion politique ;(4) les systèmes législatifs.
Choi et Mueller (1978)	(1) le type d'économie ;(2) le système légal ;(3) le système politique ;(4) la nature de la propriété ;(5) la taille et la complexité des entreprises ;(6) le climat social ;(7) la stabilité de la monnaie ;(8) la législation comptable ;(9) la croissance de l'économie ;(10) le système d'éducation.

Previts (1975)	(1) la stabilité de la monnaie;(2)la nature de la propriété;(3)le niveau de la sophistication managériale;(4)la taille et la complexité de l'entreprise;(5)la vitesse de l'innovation technologique et commerciale ;(6) la nature de la législation comptable ;(7) le type d'économie et le degré de liberté du marché;(8) le modèle de croissance de l'économie;(9)le statut de l'éducation comptable;(10) le statut de la profession comptable;(11) le niveau général de l'éducation ;(12) la maîtrise d'une connaissance financière suffisante justifiant la complexification des rapports financiers demandés aux entreprises ;(13)le contexte légal des affaires et de la finance.
Costa et al. (1978)	(1) la présentation financière ;(2)la législation ;(3)la pratique de mesure de revenus ;(4)le conservatisme;(5)la fiscalité;(6)l'inflation ;(7)l'information fournie pour les marchés de capitaux.
Zarzeski (1996)	(1) la culture ;(2) la force du marché.
Nobes (1998)	(1) la nature du financement ; (2) la culture.
Gbenedio P.O.et al. (1998)	L'illustration des facteurs d'influence de l'harmonisation comptable (37 facteurs) et leur regroupement en facteurs économiques, sociaux, politiques/légaux et culturels, en analysant aussi leur impact dans les pays développés et en voie de développement.

A. Rahman et al. (2002)	Déjà dans la problématique de l'harmonisation, ces auteurs considèrent qu'il y a deux facteurs influençant l'harmonisation comptable : la réglementation comptable et les caractéristiques des entreprises cotées.
Baydoun (1995)	Il procède à une analyse comparative, en France et au Liban, des modifications de l'environnement économique, politique, social et des affaires, dont l'influence sur la comptabilité leur semble évidente.
HassabElnaby, Epps et Saïd (2003)	L'étude porte sur le seul cas égyptien et teste la relation entre la comptabilité et l'environnement des affaires. Le développement de la comptabilité est expliqué à l'aide de quatre facteurs d'environnement:(1) l'environnement économique, (2) l'environnement politique, (3) le développement du marché des capitaux et (4) la privatisation des entreprises d 'Etat.
Zeghal et al, (2006)	(1) développement économique,(2)niveau d'éducation,(3)le degré d'ouverture de l'économie sur l'extérieur,(4)la culture et (5) l'existence du marché de capitaux. L'étude essaie d'expliquer le degré d'influence de ces facteurs sur l'adoption des normes comptables par les pays développés.

Plusieurs modèles ont été élaborés afin de mettre en évidence le rôle des facteurs environnementaux dans le développement de la comptabilité. Le modèle de Doupnik et Salter (1995) est le plus reconnu et le plus intéressant (Chouchène, 2004).



**Schéma 1 : Le modèle de Douplik et Salter (1995).**  
**Source : (Chouchène, 2004)**

Ce modèle montre que dans chaque pays, il existe une structure institutionnelle qui comprend différents systèmes : système comptable, système juridique, éducatif, etc. Le système comptable est composé de plusieurs sous-systèmes (des agences de réglementations, des organisations professionnelles, des entreprises, etc.). Les principes et la pratique comptable dérivent du système comptable du pays. La structure institutionnelle de la société, incluant le système comptable, est déterminée par l'environnement externe, les normes et les valeurs culturelles. Ces dernières sont influencées par l'environnement externe. Cet environnement crée des événements liés qui agissent comme un stimulant pour l'action et la structure institutionnelle. Chaque intrusion est évaluée par un membre du système à l'intérieur de la société. Les normes culturelles et les valeurs se modifient en fonction de l'importance des événements.

Un sous-système comptable interagit pour développer une réponse aux événements liés. Les normes culturelles et les valeurs affectent l'interaction parmi les différents systèmes. Le système comptable n'agit pas comme un évacuateur mais interagit avec d'autres systèmes afin de développer des réponses

appropriées culturellement, face à des événements influençant. La culture affecte l'interaction entre les différents événements (Chouchène, 2004).

Les événements influençant sont classés dans deux catégories :

- La première catégorie de facteurs regroupe les événements marquants tel que la colonisation, l'inflation, le passage d'une économie planifiée à une économie de marché, les directives communautaires.
- La deuxième catégorie regroupe les événements isolés, comme les dévaluations, les scandales.

Les deux remarques qui s'imposent sont : la première est que la majorité des recherches s'intéresse plus au facteur culturel qu'aux autres facteurs. La seconde est que la plupart des chercheurs s'intéresse à l'impact de l'environnement sur la comptabilité dans plusieurs pays (Hassab et al, 2003). Ceci veut dire il n'y a que peu d'études qui examinent l'influence des facteurs environnementaux sur la comptabilité dans un seul pays.

En analysant les facteurs stipulés par les auteurs mentionnés ci-dessus, et en prenant en compte les caractéristiques de la Tunisie, nous pouvons identifier cinq facteurs à savoir : le facteur culturel, le facteur économique, l'environnement politique, la privatisation des entreprises publiques et l'ouverture de l'économie sur l'extérieur.

Avant d'étudier le rôle de chaque facteur dans le développement de la comptabilité, il est intéressant de jeter un coup d'œil sur la genèse de comptabilité pour montrer que l'évolution de la comptabilité n'est pas due au hasard, mais elle est le résultat de l'évolution de son environnement.

## Section 2 : Aperçu historique du rôle des facteurs environnementaux dans le développement de la comptabilité

Les principales phases de la genèse de la comptabilité sont : la période préhistorique, la comptabilité au moyen âge, la comptabilité à partie double, la comptabilité entre le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et l'époque contemporaine.

### 2.1 La période préhistorique

Selon les historiens, la naissance de la comptabilité remonte à la période préhistorique. En effet, au début de l'apparition de la vie humaine, l'homme vivait comme un prédateur qui puisait sa nourriture dans la nature. Lorsque les hommes ont appris à vivre ensemble, leurs besoins en nourriture les obligeaient alors à partager, à échanger et à stocker. Cette évolution sociale s'est consolidée avec l'apparition des villages et des premières activités d'agriculture et de poterie. La mémoire étant devenue insuffisante pour se répondre à ces nouveaux besoins de comptage, de dénombrement et de contrôle, les hommes ont pensé alors à traduire ces besoins (comptable) en utilisant des marques, des rayures et des cailloux. Le professeur COSSU (1995) matérialise le lien entre la comptabilité et son environnement socio-économique par le schéma suivant :

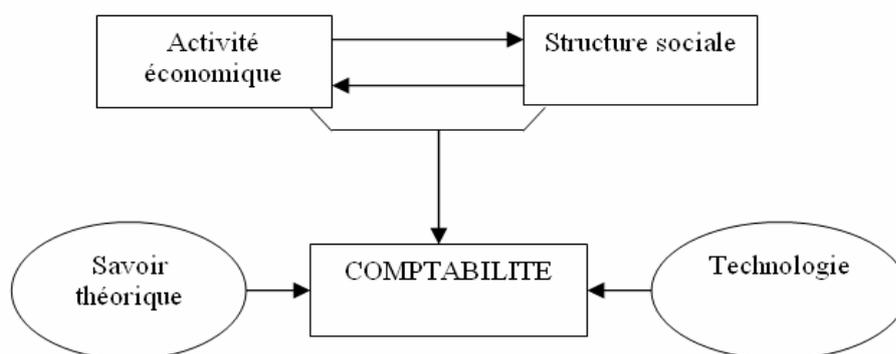


Schéma 2 : Lien entre la comptabilité, l'économie et la société  
Source (A.Reyde, 1997)

L'histoire de la comptabilité se trouve ainsi au carrefour de deux champs disciplinaires visant à expliquer :

- Les besoins des sociétés résultant de l'évolution de l'activité économique et de la structure sociale.
- Les racines du moyen, vu d'une part sous son aspect conceptuel permettant de schématiser intellectuellement le processus opératoire et d'autre part son aspect technologique de mise en œuvre du symbole permettant de concrétiser l'idée (A. Reyde, 1997).

## **2.2 Le régime de la tenue des livres : la comptabilité au moyen âge**

L'élément qui a fourni l'élan nécessaire au développement de la comptabilité au moyen âge fut l'introduction de la monnaie (le Dinar des Romains et Dirham des Perse) en tant que moyen d'échange. Avec l'introduction de la monnaie comme unité de mesure, il devient possible de représenter les différentes sortes de biens et de mesurer les bénéfices. Mais c'est l'expansion commerciale au moyen âge, qui amena la monnaie à jouer un rôle prépondérant dans le développement de la comptabilité.

Les lieux les plus propices au développement de la comptabilité au moyen âge, furent les organisations comme les ordres religieux et plus particulièrement la Mecque qui sont devenues d'importantes puissances économiques et financières. Leurs organisations internes hiérarchisées selon un mode militaire rendaient nécessaire la tenue d'une comptabilité (Ghorbel, 1999).

## **2.3 L'émergence de la comptabilité à partie double**

L'émergence de la comptabilité à partie double peut être considérée le trait le plus caractéristique de la comptabilité contemporaine. L'origine de la comptabilité à partie double se situerait, en Italie au XII<sup>e</sup> siècle ou au XIII<sup>e</sup> siècle. Cette technique comptable progressa jusqu'en 1494, date à laquelle Luca

Pacioli publia le premier ouvrage comptable intitulé : « La Summa di arithmeca, geometria, et proportionalita ».

A partir de la découverte de la comptabilité à partie double, les techniques comptables vont s'épanouir dans un système acceptable, complet, logique et cohérent. En effet, avant cette époque, les entreprises fixaient leurs procédures comptables qui satisfaisaient ses besoins, les comptables durent travailler donc sans aucun guide.

A cette époque, se trouvent réunis les facteurs environnementaux rendant insuffisant et lacunaire l'emploi en partie simple. Ces facteurs peuvent être résumés comme suit :

- La naissance de la société en nom collectif qui fait appel à plus d'un propriétaire. Durant la période des abbassides les deux types de sociétés apparus, s'appelèrent « Charikat Dhamen et Charikat Moufawadha ».
- Durant la période des abbassides, l'utilisation du crédit a donné naissance à la notion de billet à ordre comme moyen de paiement et de transfert de fond véhiculé surtout entre le commerçant et son représentant.
- Le développement des transactions commerciales intercontinentales à Bagdad, le centre commercial de l'Etat islamique.
- La croissance généralisée des entreprises, les besoins en immobilisation sont de plus en plus importants.
- Nécessité de procéder à l'évaluation de la performance à long terme des gestionnaires.
- Besoins de capitaux à long terme, d'où le développement des marchés financiers.
- Le développement des affaires, que le nous pouvons mesurer par l'accroissement du nombre et de la variété des opérations (variété en termes, en particulier, de produits et services commercialisés, de nature des transactions effectuées, et donc, en dernière analyse, de temporalités mises en oeuvre) réalisées par une même entreprise, amène les dirigeants à

chercher des indicateurs synthétiques pouvant leur donner des informations sur la marche globale de l'entreprise, sur la valorisation du capital total avancé. Petit à petit est de la porte apparu l'intérêt de disposer d'un « résultat global » de l'activité de la firme. (Le Roux, 1997)

La thèse de Sombart (1916-1927) montre bien l'interaction entre la comptabilité et l'environnement économique. Nous essayons ainsi d'analyser cette thèse. L'apport essentiel de W. Sombart est de montrer que le capitalisme trouve son origine à une période où se concentrent plusieurs phénomènes ; des réflexions nouvelles sur l'économie (le mercantilisme), une révolution technologique, la création de nouveaux rapports dans la production, etc. W. Sombart attribue un rôle particulier à la comptabilité - dans sa forme « partie double » - comme élément décisif de la naissance du nouveau mode économique.

#### **2. 4 Le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.**

Deux grands événements ont marqué cette période, la concrétisation du bilan et du compte de résultat et le développement de la comptabilité analytique (Le Roux, 1997).

##### **2.4.1 La concrétisation du bilan et du compte de résultat: comptabilité et relation d'agence**

Durant cette période, les grandes entreprises vont prendre le soin d'analyser et mesurer leur patrimoine grâce au bilan et leur revenu grâce à l'état du résultat. Le propriétaire unique d'une entreprise désire avant tout connaître sa valeur à un moment donné. Le développement de l'entreprise entraînera une séparation entre la propriété et la gestion. Dans ce contexte, le comptable va jouer le rôle de médiateur entre les associés apporteurs de capitaux et les dirigeants. La comptabilité présentera ainsi un instrument d'une relation d'agence entre associés et dirigeants.

#### **2.4.2 Le développement du calcul des coûts et de la comptabilité analytique.**

Cette époque se caractérise essentiellement par l'évolution industrielle. En effet, pour gagner un avantage concurrentiel, les entreprises étaient obligées de déterminer le coût des produits afin de fixer le meilleur prix de vente. Les ingénieurs ont compris l'importance de la comptabilité de gestion, du contrôle des coûts et de l'amélioration générale de l'administration des usines. La comptabilité analytique s'est ainsi développée.

Cette révolution industrielle a entraîné une insuffisance du capital de la société (patrimoine familiale). Cela a obligé les propriétaires de l'entreprise d'ouvrir le capital aux porteurs de fonds. Ces derniers cherchent toujours une information de qualité afin de se rassurer de la performance de l'entreprise. A la fin de l'année, le bénéfice doit être réparti entre les propriétaires. Ces facteurs ont donné à la comptabilité son caractère utile dans un environnement économique nouveau.

Les chercheurs en comptabilité appellent cette dernière « la comptabilité industrielle » pour monter le degré d'interaction entre la comptabilité avec son environnement.

#### **2.5 L'époque contemporaine**

Deux faits marquent très fortement l'évolution contemporaine de la comptabilité des entreprises : d'une part, la normalisation et la réglementation comptable et d'autres part l'émergence d'une théorie comptable grâce au développement de la recherche comptable.

---

### 2.5.1 La normalisation et la réglementation comptable

Dans la plupart des pays, les comptabilités des entreprises sont aujourd'hui normalisées, cela signifie les documents présentant les résultats des entreprises sont élaborés selon les mêmes règles et normes comptables.

Les principaux objectifs de la normalisation peuvent être présentés comme suit ;

- Adaptation de la science comptable à l'évolution de l'environnement en captant les modifications de l'environnement et les intégrant au niveau de l'élaboration et de la révision des normes.
- Réalisation d'un consensus entre les différents partenaires économiques d'intérêts souvent divergents autour de la norme à diffuser.

Malgré le caractère spécifique de l'environnement de chaque pays, l'adoption d'un même système par plusieurs pays est expliquée par l'existence de quelques caractéristiques environnementales communes. A titre d'illustrations, nous présenterons ces caractéristiques environnementales :

- En Canada, et en Royaume-Uni :
  - Développement du marché boursier ;
  - Participation active de la classe moyenne dans l'investissement boursier ;
  - Efficacité et efficacité des états financiers ;
  - Développement des entreprises et besoins de capitaux.
  
- En Suisse, en Allemagne et en Japon :
  - Nombre réduit de gros investisseurs ;
  - Dominance des banques en matière de crédit : ce sont les principaux pourvoyeurs de capitaux ;
  - Accès direct aux différentes informations de l'entreprise ;
  - Imposition de certaines règles (en matière de divulgation de l'information) par le gouvernement central.

➤ En France et en Suède :

- Le rôle important du gouvernement dans l'administration des ressources économiques des pays ;
- Orientation de l'information financière vers les décisions du gouvernement ;
- Agissement des entreprises dans un cadre de politiques conçues par le gouvernement.

La conclusion tirée de cet exemple est que l'adoption d'un système comptable bien déterminé est expliquée par les caractéristiques environnementales du pays.

### **2.5.2 L'émergence de la théorie comptable**

Les années 60 marquent un tournant décisif grâce au développement de la recherche fondamentale en comptabilité. C'est-à-dire qu'au lieu de s'orienter seulement vers la codification et l'épuration des pratiques comptables issues de l'usage, les organismes intéressés à la comptabilité veulent, à partir de l'étude du milieu économique, des besoins des utilisateurs et des objectifs des états financiers, aboutir à la formulation de principes généraux. Il s'agit de dégager un support théorique logique sur lequel s'appuiera l'élaboration des pratiques (Lauzon, 1988).

A l'issu de tous nos développements sur la genèse de la comptabilité, nous pouvons présenter le tableau lui correspondait qui récapitule les différents changements durant les différentes périodes comme suit :



Nous avons essayé dans la section précédente de présenter les principales phases de la genèse de la comptabilité. La leçon tirée de cette genèse est que les facteurs environnementaux jouent un rôle prépondérant dans le développement de la comptabilité. Dans cette section, nous nous limiterons notre analyse à une période allant entre 1968 et 2006 et l'environnement à cinq facteurs à savoir : le facteur culturel, le développement économique, la privatisation des entreprises publiques, l'environnement institutionnel et l'ouverture économique.

## **Section 3 : Le facteur culturel**

Avant de montrer le rôle de la culture dans le développement de la comptabilité, nous devons au préalable présenter la culture comptable en Tunisie.

### **3.1 La culture comptable en Tunisie**

Comme notre recherche est une étude longitudinale, nous présenterons l'évolution de la culture comptable tunisienne depuis 1968. Nous allons insister sur l'année 1997 parce que cette année a vécu un changement culturel important d'une culture comptable plan comptable général inspiré du plan comptable français à une culture comptable anglo-saxonne.(Mabkhout, 2006)

#### **3.1.1 La définition de la culture**

Hofstede (1980) définit la culture comme étant : une programmation mentale collective et c'est cette partie de notre conditionnement que nous partageons avec les autres membres de notre nation, mais aussi de notre région, de notre groupe, et non avec ceux d'autres nations, d'autres régions.(Chouchène, 2004)

Cette programmation mentale trouve sa source dans les divers environnements sociaux rencontrés au cours d'une vie passant de la famille, par la suite elle se poursuit avec la vie du quartier, de l'école, des groupes de jeunes, du lieu de travail etc. (Chouchane, 2004). La culture est un acquis, pas un héritage ; elle provient de l'environnement social d'un individu. Quatre dimensions sont déterminantes, les symboles, les rites, les héros et les valeurs.

Les valeurs peuvent se décomposer en quatre dimensions mesurables à savoir la distance au pouvoir, l'individualisme, la masculinité et l'évitement de l'incertitude. (G.Hofstede, 1980).

### **3.1.2 L'évolution de la culture comptable tunisienne depuis 1968**

La Tunisie a passé par trois principales périodes étroitement différentes à savoir : la première période entre 1956 et 1967, la deuxième entre 1968 et 1996 et la dernière jusqu'à nos jours. Dans la première la Tunisie appliquait le PCG (68) inspiré du plan français, dans la seconde période, la Tunisie appliquait le SCE (97) inspiré des normes internationales.

Jusqu'au 1968, les entreprises tunisiennes utilisent pour leurs enregistrements de leurs opérations et la préparation de leurs états comptables, le plan comptable français 1947. Ce plan constituait à l'époque, un grand progrès par rapport aux procédés de comptabilisation utilisés auparavant. Après l'indépendance, la Tunisie a continué à utiliser le système comptable français. (Ghorbel, 1999)

L'impératif de souveraineté de l'Etat tunisien, pays indépendant, désirant se libérer totalement et définitivement des séquelles du colonialisme à travers la « tunisification », et en vue d'adopter la comptabilité des entreprises aux besoins de la comptabilité nationale, l'élaboration d'un autre plan comptable devient une nécessité. (Derbel, 1997). En 1965, une commission nationale en faisant appel à des compétences françaises, a été appelée pour élaborer le nouveau comptable tunisien. Cette commission a pris comme base le plan comptable français et le fait introduire des modifications de façon à lui faire parler le même langage que la comptabilité nationale. En 1968, la Tunisie possédait son plan comptable. Cette nouvelle distribution répondait à l'époque aux exigences de l'entrepreneur et lui permettait d'avoir de nouveaux renseignements pouvant lui donner des indications intéressantes sur la marche de son entreprise et en particulier sa capacité réelle d'autofinancement et d'investissement c'est-à-dire de son cash-flow. (Ghorbel, 1999)

Concernant ces deux premières périodes, la Tunisie utilisait une comptabilité qui privilégie l'Etat et répond aux exigences de ce dernier en matière de la fiscalité et d'indicateurs macro-économiques. Le financement est assuré par les institutions financières et il y a un accès direct à l'information sur les entreprises. Les pratiques comptables étaient conservatrices visant à protéger le droit des tiers et les créanciers et le respect des politiques gouvernementales. L'application par les comptables tunisiens de ces règles strictes et rigides, qui obéissent à un intérêt fiscal, nuit à l'existence d'une image fidèle de l'entreprise. Ceci traduit clairement l'influence de la culture continentale sur les pratiques comptables, qui est tout à fait à l'opposé de la culture anglo-saxonne (Mabkhout, 2006). Par conséquent, les utilisateurs des états financiers ne peuvent pas prendre les meilleures décisions économiques en se basant sur les informations diffusées par cette comptabilité.

À partir des années 80, certains professionnels commencèrent à s'élever contre plusieurs aberrations, ambiguïtés et insuffisances du PCGT (1968). À titre d'exemple les bilans et les comptes présentés sont établis de façon très synthétique et succincte à tel point qu'il devient impossible à tout observateur d'émettre un jugement sur la réalité de l'entreprise, le système d'information semble être biaisé au profit de l'administration fiscale que les directions des entreprises semblent considérées comme utilisateur privilégié. Les prérogatives du pays étaient tournées vers l'agrandissement et la consolidation des entreprises, l'impérative de trouver des sources de financement importantes, qui permettront la réalisation de cet objectif, s'est fait sentir. Le pays s'est donc consacré au développement du marché boursier et l'encouragement des investissements notamment avec la création des SICAV, l'octroi d'avantages fiscaux pour les activités d'investissement etc. C'est ainsi que le plan comptable de 1968 n'était plus suffisant puisqu'il ne permettait pas d'avoir des assises solides pour établir des états financiers sophistiqués et attirer les investisseurs. (Ghorbel, 1999)

Dans ce sens Zeghal et al (2006 b ) ont considéré qu'avec les mutations profondes de l'économie et de la société tunisienne et après 30 ans d'immobilisme, l'inadaptation du plan (1968) devient de plus en plus gênante aussi bien pour l'entreprise que pour son environnement. En effet, les états financiers publiés qui se limitent à un bilan et quatre comptes de résultat ne

suffisent pas à un utilisateur externe pour apprécier la situation financière et les performances d'une entreprise et comparer les données financières entre elles en absence de notes explicatives sur les règles comptables utilisées et d'informations complémentaires sur les engagements de l'entreprise et les flux de financement de ses activités.

L'élaboration d'un nouveau système comptable devient une nécessité. L'année 1997 démarre avec le nouveau système comptable. Ce système a pour objectif de dégager la tenue et la présentation des états financiers et comptables de leur dépendance étroite des règles et obligations fiscales, pour coller plus à la réalité des transactions et opérations touchant le patrimoine de l'entreprise. Le nouveau système a été à sa naissance fortement salué. C'est pour certains la potion magique qui dénouera tous les problèmes, en particulier, les parties concernées par l'information comptable. Ses détenteurs traiteront ainsi aisément et divulgueront à temps des Etats Financiers attendus par les utilisateurs de ces EF capables à leur tour d'assimiler et analyser avec facilité les données financières fournies. (Ghorbel, 1999)

Nous allons dans ce qui suit, mettre l'accent sur les principaux apports du SCE :

- Un cadre conceptuel de la comptabilité financière qui constitue la structure de référence théorique qui sert de guide pour l'élaboration des normes comptables ;
- Enumération des différents utilisateurs et leurs besoins en informations comptables et/ou financières;
- Les mécanismes de communication de l'information financière, notamment les états financiers (documents de synthèse), annuels et semestriels, provisoires et définitifs, en exposant leur mode d'élaboration et de présentation (méthode de référence et méthode autorisée ainsi que les principes comptables adoptés).

En général, le SCE a été préparé en tenant compte de la nature de notre tissu économique (industriel et commercial), composé essentiellement de petites et moyennes entreprises et pour un marché financier de petite taille (Aboub, 2006).

Pour Mabkhout (2006), le nouveau système comptable présente des avantages dans la mesure où le niveau des étudiants s'est nettement amélioré

grâce au cadre conceptuel. Ces derniers dépassent leurs homologues français une fois partis en France ou ailleurs. Selon le même chercheur<sup>1</sup> : « Les meilleurs étudiants en comptabilité sont des Tunisiens. Car depuis 1997, nous parlons de comptabilité différente de la fiscalité ! L'Université joue un rôle important »

La réforme comptable a renforcé l'économie nationale dans la mesure où elle a facilité l'implantation des entreprises étrangères en les soumettant à des normes comptables internationales. C'est aussi un acquis à l'enseignement supérieur de comptabilité qui commence à porter ses fruits par la nouvelle génération de chercheurs en ce domaine dont l'obligation est de faire de la Tunisie leur champ d'étude privilégié.

Toutefois ce système comportera quelques limites à savoir :

- Le système manque de normes essentielles, d'interprétations et de guides d'application. La divulgation par les entités économiques d'une information financière de haute qualité suppose l'existence d'un dispositif comptable complet.
- Il n'a pas suivi l'évolution des IFRS (sa principale source d'inspiration) et ce, depuis sa promulgation à la fin de 1996. L'objectif de conformité au référentiel comptable international est loin d'être atteint. (Gabsi, 2006)

Concernant cette période, la Tunisie utilisait une comptabilité orientée vers la satisfaction des besoins des investisseurs considérés comme les utilisateurs privilégiés, une comptabilité qui essaie de divulguer une information de qualité dans les rapports comptables et un accès à l'information via le « Reporting » de l'entreprise. Dans ce sens, Hédi Baâzaoui (2006) a considéré que l'objectif fondamental du système comptable des entreprises de 1997 est d'enrichir le contenu informationnel des états financiers par la préparation et la publication des états financiers répondant aux besoins des investisseurs.

Choucène (2004) a considéré que dans un souci d'harmonisation du système comptable tunisien avec le référentiel international de l'IASC, le nouveau système comptable tunisien a été créé en adoptant des normes en harmonie avec celles de l'IASC. Ainsi, nous avons assisté à un passage d'une culture comptable plan comptable général inspiré du plan comptable français à une culture

---

<sup>1</sup> <http://www.dso-na.info/index.php>

comptable anglo-saxon. (Mabkhout, 2006). Ce constat est éprouvé par le modèle de Douppnik et Salter (1995) (déjà énoncé dans la section précédente). Selon ce modèle, les normes culturelles et les valeurs se modifient en fonction de l'importance des événements qui ont été créés par l'environnement externe. Nous apercevons que le passage d'une économie planifiée à une économie de marché et l'ensemble des facteurs « influençants » ont été suivies par une réforme au niveau comptable : un passage d'un plan comptable général, inspiré du plan français, à un système comptable doté d'un cadre conceptuel et des normes comptables inspirées des normes internationales. Le système comptable tunisien a ainsi interagit avec d'autres systèmes (dont le système comptable international) pour développer une réponse à ces événements influençants : d'où le passage du Plan Comptable Général (PCG) au Système Comptable des Entreprises (SCE). Par conséquent, nous pouvons souligné qu'il existe une évolution des valeurs culturelles tunisiennes, d'une culture PCG à une culture comptable anglo-saxonne.

### **3.2 Le rôle de la culture dans le développement de la comptabilité**

G. Hofstede et al. (1980) ont mis en évidence que les cultures pouvaient différer selon quatre dimensions culturelles majeures : la distance au pouvoir, l'individualisme, la masculinité et l'évitement de l'incertitude.

La dimension « distance au pouvoir » a été traduis par la capacité des individus les moins puissants à accepter l'inégalité dans le pouvoir et à la considérer comme normale. La culture individualiste a été expliquée comme celles où les individus sont d'abord soucieux de leurs propres intérêts et des intérêts de leur famille immédiate. Au contraire, la culture collective admette que les individus appartiennent à un ou plusieurs groupes (la famille étendue, le clan ou une autre organisation) desquels ils ne peuvent pas se détacher d'eux-mêmes. Le groupe protège les intérêts de ses membres et en attendant une loyauté permanente. La masculinité est selon G. Hofstede et al. (1980) un trait culturel où les membres d'une société attendent des hommes (par opposition aux femmes) qu'ils soient ambitieux, sûrs d'eux et compétitifs pour assurer le succès matériel. Quant au rejet de l'incertitude, il est défini comme la situation où les individus

sont rendus nerveux par des situations qui ne sont ni structurées, ni claires ou qui sont imprévisibles. Les cultures qui ont une stratégie forte d'évitement de l'incertitude sont en général actives, agressives, émotionnelles, intolérantes et en recherche de sécurité. Au contrario, les cultures qui ont une stratégie d'évitement de l'incertitude plus faible sont contemplatives, moins agressives, moins émotionnelles, acceptent le risque personnel et sont relativement tolérantes.

Quatre autres dimensions sont élaborées par Gray (1988) à savoir : le conservatisme, l'uniformité, la discrétion et le professionnalisme. L'équivalence entre ces dimensions et les dimensions de Hofsted se fait au moyen d'un tableau établi par Gray (1988).

**Tableau 2 : L'équivalence entre les dimensions culturelles de Hofsted**

Valeurs culturelles	Professionnalisme	Uniformité	Conservatisme	Discrétion
Distance du pouvoir	-	+	?	+
Peur de l'incertitude	-	+	+	+
Individualisme	+	-	-	-
Masculinité	?	?	-	-

Source: Gray S.J. (1988)

Le tableau ci-dessus établit les relations qu'entretiennent la trame théorique de Hofstede (1980) et les concepts comptables, les pratiques comptables et les dimensions culturelles de Gray (1988). Prenons l'exemple de la troisième ligne du tableau. Pour Gray, l'individualisme d'une société est par exemple réuni avec le poids du jugement individuel. Par extension, le jugement des professionnels est plus porteur de sens dans le cas des contextes culturels où l'individualisme est plus faible. Réciproquement, l'individualisme sera négativement associé au secret, à l'uniformité et même au conservatisme. L'uniformité est un affaiblissement de l'opinion individuelle, même chose pour le secret. Enfin, le conservatisme étouffe les possibilités d'être différent. (Azan, 1998).

Un pays dont la culture a tendance à se prémunir contre l'incertitude, où l'uniformité est très forte, où règne une forte distance par rapport au pouvoir, et où l'individualisme est moyen, connaîtra un système comptable conservateur, basé sur le statut social, et tenant moyennement compte des avis des professionnels. (N. Baydoun et al 1995).

Ces valeurs culturelles peuvent influencer les pratiques comptables ainsi que l'orientation des normes comptables dans une société. Par conséquent, elles peuvent participer au développement ou au reflux de la comptabilité. Nous notons à titre d'exemple, dans les pays où la culture est caractérisée par un degré élevé de secret, nous pouvons constater un degré faible de divulgation. Par conséquent, les utilisateurs peuvent se tromper à la prise de la meilleure décision économique. Par conséquent, la comptabilité n'accomplira pas sa fonction d'une manière efficace.

L'attitude vis-à-vis de la profession comptable est une autre valeur culturelle affectant le développement de la comptabilité. En effet, dans beaucoup de pays, il a une tendance à négliger la profession comptable en la considérant comme une profession à statut bas et que les comptables comme des simples tricheurs. En revanche, dans des autres pays principalement ayant une culture anglo-saxonne, la comptabilité est vue comme une profession au même statut que la médecine ou l'ingénierie. Par conséquent, nous envisageons que cette valeur culturelle participe au développement de la comptabilité dans ces pays. (Arpen et Radebaugh, 1985).

Nobes (1998) a considéré que le facteur culturel participe dans le choix du système comptable. Les pays influencés par les mêmes valeurs culturelles, adoptent le même système comptable.

Plusieurs chercheurs ont montré que les pays influencés par la culture anglo-saxonne possèdent une comptabilité développée et sophistiquée. Dans ce sens, Zeff (1998) a considéré que la culture est un facteur d'influence tant pour les normes et les valeurs des systèmes sociaux que pour le comportement des groupes qui interagissent à l'intérieur des systèmes. Il a considéré que depuis une vingtaine d'années, la culture de type anglo-saxon a profondément influencé les cultures nationales. Zèghal et al (2006) ont montré que les pays développés ayant une culture anglo-saxonne adoptent facilement les normes IAS.

Nous pouvons poser notre première hypothèse :

**Hypothèse 1 : La culture influe positivement sur le développement de la comptabilité.**

## Section 4 : Le facteur économique

Avant de présenter le rôle du facteur économique dans le développement de la comptabilité, nous devons au préalable présenter les phases du développement économique en Tunisie dans le cadre de divers plans économiques.

### 4.1 Les phases du développement économique en Tunisie.

Les principales phases du développement économique en Tunisie peuvent être présenter comme suit :

#### 4.1.1 Phase I (1956 - 1960) : décolonisation menée par l'État dans un cadre économique libéral

Après l'indépendance, l'État tunisien a consacré ces efforts à la décolonisation économique du contrôle français (négliger l'industrie et favoriser l'agriculture et l'extraction minérale). Ce qui a lancé le processus de *Tunisification* de l'économie. L'objectif de l'État était de répondre au besoin stratégique tout en maintenant une politique économique libérale. Afin de motiver le secteur privé intérieur, l'État a offert des incitations fiscales et des facilités de crédit; mais cet effort n'a malheureusement eu qu'un succès limité (Murphy 1999).

#### 4.1.2 Phase II (1961 - 1969) : les années socialistes et le rôle de l'Etat dans l'économie

En 1961, les responsables politiques optent pour une stratégie socialiste à part entière et le gouvernement commence à élargir son contrôle sur tous les domaines de l'économie. Deux décisions importantes sont prises dans cette période : la première est la création du Ministère de la Planification et des Finances, (Morisson et Talbi, 1996 ; King, 1998).

La deuxième décision était l'adoption d'un plan de développement de dix ans.

Les objectifs principaux de ce plan étaient :

- la décolonisation économique,
- l'amélioration du niveau de vie de la population,
- la réduction de la dépendance des capitaux extérieurs et
- la création d'un marché national.

Le secteur agricole a vécu une accélération du processus de collectivisme dans cette période. En Mai 1964, toutes les terres en possession étrangère ont été expropriées par l'Assemblée nationale. En 1969, le taux de collectivisme atteint 90% dans le secteur agricole (Morrison et Talbi, 1996). Avec l'arrivée de Hédi Nouira au Ministère de l'Economie, la Tunisie s'est réorientée vers une économie de marché et vers la propriété privée (Morrison et Talbi, 1996).

#### **4.1.3 Phase III (1970 - 1976) : vers une économie de marché**

La gestion de l'économie tunisienne avait une particularité mise sur l'industrie manufacturière ayant un fort coefficient de main-d'œuvre et financée par des investisseurs privés. Le nouveau régime politique s'exprime par l'encouragement de l'intervention de l'investissement privé dans le secteur industriel (Morrison et Talbi, 1996).

Afin de promouvoir le secteur privé, de nouvelles institutions ont été créées, nous pouvons citer à titre d'exemple : l'Agence de la Promotion de l'Industrie (API), le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX) et le Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielle (FOPRODI). De plus, de nouvelles lois sont venues encourager l'investissement extérieur et intérieur (King, 1998).

Dans les années 70, la Tunisie a en effet connu une croissance rapide de l'emploi manufacturier et une grande extension du secteur privé. Entre 1972 et 1977, l'investissement privé a dépassé l'investissement public pour la première fois et 85500,7 nouveaux emplois ont été créés dans l'industrie manufacturière légère entre 1973 et 1978, (King, 1998).

A la fin de 1977, les nouvelles entreprises étaient concentrées dans peu de régions, ce qui renforçait davantage les disparités régionales et encourageait les migrations vers la région surpeuplée du nord-est. Le gouvernement a essayé d'introduire des incitations régionales afin de se remédier à ce déséquilibre et d'encourager les industries de s'installer dans les parties moins développées du pays (Morrisson et Talbi, 1996).

Pendant les années 70, l'économie tunisienne a eu des résultats positifs grâce aux deux chocs pétroliers qui ont fait augmenter les prix du pétrole et des phosphates, mais aussi grâce à une production agricole en hausse et des recettes touristiques plus élevées (Morrisson et Talbi, 1996 ; Murphy, 1999).

#### **4.1.4 Phase IV (1977-1986) : déséquilibre économique et agitations sociales mènent à la mise en oeuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS)**

A la fin des années 70, la Tunisie n'avait pas de base productive stable à cause de sa dépendance des recettes pétrolières et son endettement extérieur. Une réorientation vers l'investissement public était apparente dans le Cinquième Plan (1977-81) mais seulement en tant que mesure de soutien pour l'investissement privé (Morrisson et Talbi, 1996).

Le Sixième Plan de Développement (1982-86) était un plan dur; la plupart des objectifs du Plan ne sont pas réalisés :

<b>Objectifs</b>	<b>Prévus</b>	<b>Réalisés</b>
La croissance annuelle du PIB	6%	3%
Le déficit du compte courant	4,7% du PIB	7,8% du PIB
La dette extérieure	50% du PIB	56% du PIB

Pour faire face à ce déséquilibre interne et à la dette extérieure, la Tunisie a négocié son premier programme d'ajustement économique en 1986 (King, 1998).

#### **4.1.5 Phase V (1987 - 1996) : du PAS aux défis de l'économie globale**

En 1986, le gouvernement s'est officiellement mis d'accord avec le FMI (Fonds monétaire international) sur la mise en place d'un Programme d'Ajustement Structurel (PAS) qui avait comme objectif la réaffectation des tâches des acteurs économiques au profit des banques, des sociétés mères ou des personnes privées. Ce programme envisageait des réajustements considérables au niveau des instruments essentiels de la politique économique et financière, surtout dans les domaines de la taxation, la tarification, le commerce extérieur, le service public et la politique des revenus (MENA 2000).

La stratégie du programme PAS a été mise en oeuvre dans le Septième (1987-1991) et Huitième (1992-1996) Plan de Développement. Le premier de ces plans avait pour but d'atteindre une stabilité macro-économique tout en réduisant la dépendance de l'exportation du pétrole. Dans l'ensemble le plan peut être considéré comme étant fructueux : les grands déséquilibres internes et externes ont pu être maîtrisés, la dette extérieure restait raisonnable et une croissance annuelle du PIB en moyenne de 4,3% a pu être réalisée, dépassant ainsi les 4% prévus (Murphy, 1999).

L'objectif principal du second Plan de Développement était d'accroître l'efficacité et de promouvoir les mécanismes du marché dans un cadre législatif en mesure de:

- encourager les investissements étrangers,
- accélérer la privatisation,
- développer le marché financier et
- renforcer l'intégration dans le marché européen.

En même temps, le Plan a été conçu pour surmonter les conséquences sociales et politiques de ses mesures. La croissance du PIB a atteint 4,5% par an au lieu des 6% prévus (Murphy, 1999 ; MENA, 2000). Le réajustement de la

politique industrielle était visible dans la promotion des investissements étrangers (Murphy, 1999).

#### 4.1.6 Phase VI : une croissance dynamique dans un cadre d'ouverture et de progrès social ; de 1996-2006

Le solde commercial n'ayant cessé de s'améliorer entre 1992 et 2006, sa contribution est également positive. Le dynamisme de l'économie tunisienne a permis une nette amélioration du niveau de vie : en 2004, le PIB par habitant était de 2978 dinars (et de 8255 dinars en Parité de Pouvoir d'Achat), contre respectivement 1510 dinars (et 3778 dinars en PPA) en 1990. (Rapport de la banque mondiale et la banque islamique de développement, 2005).

Entre 1992 et 2005, le PIB de la Tunisie a augmenté de 4,7% par an en moyenne. Pour l'année 2006, la croissance du PIB a atteint 5,4%. En 2006, le produit intérieur brut (PIB) de la Tunisie atteint 36 522 millions de dinars tunisiens soit une hausse de 5,6% par rapport à 2005.

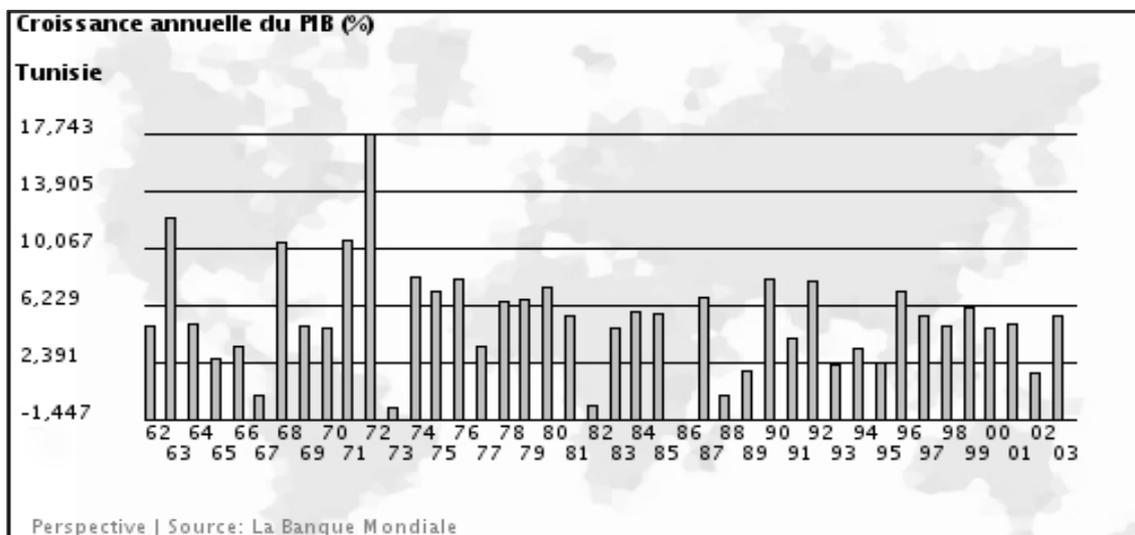


Schéma 4 : La croissance annuelle du PIB

En moyenne, sur la période 1992-2006, la croissance a d'abord été tirée par la consommation intérieure privée, à hauteur de 3 points de croissance. Cette dynamique a été alimentée par la croissance des crédits à la consommation, qui augmentent actuellement à des rythmes supérieurs à 40%.

## **4. 2 Le rôle du développement économique dans le développement de la comptabilité.**

L'impact de l'environnement économique sur la comptabilité est largement discuté dans la littérature comptable (Belkaoui, 1985).

Lowe (1967) a noté que le développement de la comptabilité est un processus évolutif qui dépend et s'entrelace avec le développement de l'économie. En fait, dans les pays ayant un grand niveau de développement économique, l'activité économique est très importante ce qui influence positivement le développement de la comptabilité. En revanche, dans les pays pauvres, l'activité économique ne demande pas une comptabilité sophistiquée ou très développée. Par conséquent, nous n'envisageons pas un niveau élevé de développement de la comptabilité. (Arpan et Radebaugh, 1985, Douppnik et Salter, 1995).

Arpen et Radebaugh (1985) ont considéré que le développement économique est la variable fondamentale qui influence le développement de la comptabilité puisque il affecte les autres fonctions dans la société. Ils ont proposé que quand nous analyserons le système de la comptabilité d'un pays, il fallait prendre en considération tous les facteurs environnementaux.

Elliot (1968) a accentué sur la fonction sociale de comptabilité pour mesurer et communiquer les données économiques. Cette fonction ne peut pas être considérée simplement comme l'effet de développement économique, mais elle devrait être considérée comme un outil précieux pour encourager le processus du développement.

D'après ce qui précède, nous pouvons proposer notre deuxième hypothèse :

**Hypothèse n° 2: le développement économique influe positivement sur le développement de la comptabilité**

## **Section 5 : La privatisation des entreprises publiques**

Dans cette section, nous allons présenter le processus de la privatisation des entreprises publiques en Tunisie puis le rôle de cette variable dans le développement de la comptabilité.

### **5.1 La politique de la privatisation en Tunisie**

Dés le début des années 80, le gouvernement a commencé à privatiser des entreprises étatiques pour mettre fin à leur endettement. Le gouvernement n'a cependant pas lancé de véritables programmes de privatisation avant 1987, année à laquelle il a entamé l'élaboration d'un cadre législatif (Murphy, 1999).

La privatisation s'est traduite en grande partie par la vente de petites et moyennes entreprises avec un bon historique bancaire. Les secteurs concernés étaient surtout le tourisme, les matériaux de construction, les textiles, l'industrie agro-alimentaire et la pêche, la mécanique, l'électrotechnique (Murphy, 1999).

Les conditions de vente étaient strictes :

- garder tout le personnel permanent en préservant leurs prestations sociales et leurs droits acquis ;
- maintenir l'usine en opération et développer ses activités ;

D'autre part, le droit tunisien a accordé aux acheteurs une multitude d'avantages fiscaux :

- réductions fiscales sur les bénéfices ou sur les bénéfices non distribués ;
- exemption des droits d'enregistrement sur la cession d'immobilier et d'actifs de l'entreprise ; exonération fiscale sur les bénéfices de l'entreprise pendant les cinq premières années d'activité effective ;
- exemption de l'impôt sur le bénéfice provenant de la vente d'investissements entreprise par les sociétés vendeuses ;
- exemption totale ou partielle de l'impôt sur les transactions boursières (Midoun, 1993).

Durant la période entre 1987 et 1999, 136 entreprises ont été entièrement ou partiellement privatisées. Ce processus s'est accéléré ces dernières années : entre

2003 et 2005 il y a eu en moyenne 23 privatisations par an comparé à 15 privatisations entre 1995 et 1997. En 1998, des entreprises de plus grande taille ont été privatisées. (Midoun, 1993).

Une amélioration du programme de privatisation est prévue dans le cadre du Huitième Plan de Développement. Le gouvernement a décidé de privatiser des actifs plus importants, tels que l'industrie des matériaux de construction, les entreprises des secteurs compétitifs, le secteur de la télécommunication (Tunisie-Telecom). En outre, les autorités ont adopté une méthode de financement de projets dans le but d'améliorer l'infrastructure des régions moins développées. Les directives principales sont :

- la vente de toute entreprise active dans un secteur compétitif ; une croissance du nombre d'offres publiques afin de dynamiser le marché financier (le marché boursier en particulier) ;
- l'utilisation de la franchise et de la concession pour fournir un nombre croissant de services publics

## **5. 2 Le rôle de la politique de la privatisation dans le développement de la comptabilité**

Lorsque l'Etat accepte un transfert de propriété d'une entreprise publique vers le secteur privé, ces entreprises sont généralement des grandes entreprises où les investisseurs souhaitent obtenir une information financière de qualité afin de prendre la bonne et la meilleure décision économique. Plus précisément, les investisseurs désirant participer dans le capital de ces entreprises cherchent une information fiable, pertinente, intelligible et comparable sur leur situation économique et financière. Cette information ne peut être fournie qu'à condition d'avoir une comptabilité développée et sophistiquée.

En outre, les banques n'acceptent de fournir des fonds financiers aux entreprises privées qu'après avoir eu les informations essentielles sur la capacité de restituer ces fonds. Une information fiable sur la capacité financière de l'entreprise deviendra une exigence primordiale. Bien entendu, Cette information

ne peut être fournie qu'à condition d'avoir une comptabilité développée et sophistiquée. (Hassab et al, 2003)

Nous pouvons ainsi poser notre hypothèse :

***Hypothèse n°3 : la politique de la privatisation influe positivement sur le développement de la comptabilité***

## **Section 6 : Le facteur institutionnel**

Dans cette section, nous allons présenter l'environnement institutionnel (politique) en Tunisie puis le rôle de cette variable dans le développement de la comptabilité.

### **6.1 L'environnement institutionnel en Tunisie**

Certains facteurs institutionnels peuvent influencer le système et les pratiques comptables. Gastil (1978) définit les droits politiques comme des droits déterminants les lois et le gouvernement de la communauté. Il a ainsi développé sept niveaux d'orientations politiques à savoir :

Niveau 1 : les États dans lesquels tout le monde a droits de participer au processus politique, rivaliser à une fonction politique, et a le choix de joindre des partis politiques librement formés;

Niveau 2 : les États où l'efficacité des processus électoraux ouverts est réduite par les facteurs tel que pauvreté, une structure sociale féodale, violence, ou accords pour limiter l'opposition;

Niveau 3 : les États où l'efficacité des processus électoraux ouverts est réduite par les procédures non - démocratiques,

Niveau 4 : les États où la distribution du pouvoir n'est pas affecté par les élections;

Niveau 5 : les États où toutes les élections sont attentivement contrôlées ou limitées ou les résultats ont très petite signification;

Niveau 6 : les États où il n'y a aucun système électoral opérationnel, ou les candidats de l'opposition ne sont pas permis de rivaliser;

Niveau 7 : les États où quelques facteurs peuvent être caractérisés comme gênants avec peu de légitimité dans une tradition nationale ou une idéologie donnée.

Pour récapituler ce que nous avons énoncé, nous pouvons dire que les notes les plus basses (1 et 2) dans l'échelle établie par Freedom House sont décernées aux pays respectant les critères de la légalité. Il est à souligner que Freedom House est une organisation indépendante, non gouvernementale, fondée aux États-Unis au

cours des années 1940. Elle est formée de personnalités du monde des affaires et des syndicats, ainsi que d'intellectuels et de gens de tous les milieux qui partagent la conviction que le leadership des États-Unis est essentiel à la cause du développement des droits et des libertés dans le monde<sup>2</sup>.

D'après Freedom house, la note accordée à la Tunisie est d'ordre de 5 points durant la période entre 1968 et 2006.

Néanmoins, l'environnement institutionnel en Tunisie est bien représenté par les lois régissant la réalité comptable.

## **6. 2 Le rôle du facteur institutionnel dans le développement de la comptabilité**

La création de normes comptables (ou leur acceptation par un pays) oppose souvent les organismes privés, les organisations comptables professionnelles et le gouvernement, dans une lutte d'influence. Horngren et al (1973) affirment que : la création des normes comptables est le produit de l'action politique tout autant que l'application d'une logique scientifique et empirique (Barbu, 2005). Dans ce sens Hassab et al (2003) ont précisé que la liberté politique dans un pays est primordiale dans le développement de la comptabilité. En outre Belkaoui (1985) a affirmé que le niveau de liberté économique et civil présente un facteur essentiel dans le développement de la comptabilité et les pratiques comptables. Il a suggéré que si un pays disposant un niveau faible de libertés politiques, les citoyens ne peuvent pas choisir les membres du gouvernement d'une manière démocratique et même ils ne peuvent pas mener une influence sur les politiques du gouvernement. Par conséquent, il n'est pas envisageable que ces gens peuvent réussir à créer un système comptable développé ou créer une profession comptable basée sur le principe de la « full and fair disclosure ». Par la suite, un environnement politique favorable influence positivement le développement de la comptabilité.

---

<sup>2</sup> <http://perspective.usherbrooke.ca>

Le facteur politique peut influencer le développement de la comptabilité indirectement à travers le choix du système économique ou à travers la culture nationale. En effet, les décisions politiques adoptant un système d'économie de marché ont un effet sur le niveau de développement comptable. Plus précisément, dans une économie de marché, l'Etat a une influence limitée sur le déroulement de l'activité économique. Par conséquent, le nombre des investissements privés augmentera. Les investisseurs souhaitent obtenir une information qui reflète la réalité économique de l'entreprise. Par conséquent, nous attendons à ce que la comptabilité soit sophistiquée afin de fournir l'information demandée. En revanche, si les responsables politiques optent pour une stratégie socialiste à part entière et si le gouvernement commence à élargir son contrôle sur tous les domaines de l'économie, la propriété privée est limitée, la demande d'une information comptable fiable et pertinente est limitée. Par conséquent, la comptabilité n'est pas très développée. En outre, plusieurs chercheurs admettent que la stabilité du gouvernement et la stabilité monétaire peuvent influencer significativement l'environnement économique, qui en conséquence, peut avoir un effet sur le développement de la comptabilité. (Larson et al, 1995 et Hassab et al, 2003)

Nous pouvons ainsi mettre notre quatrième hypothèse :

**Hypothèse 4 : *Un environnement institutionnel (politique) adéquat influe positivement sur le développement de la comptabilité***

## **Section 7 : L'ouverture de l'économie**

Avant d'analyser le rôle de l'ouverture économique dans le développement de la comptabilité. Nous devons au préalable présenter le degré de l'ouverture de l'économie tunisienne sur l'extérieure.

### **7.1 L'ouverture de l'économie tunisienne**

Attirer les investissements directs étrangers est depuis longtemps un objectif du gouvernement tunisien. En effet, Il est attendu des IDE (Investissements Directs Etrangers) : qu'ils renforcent les exportations du pays, créent de l'emploi, transfèrent de la technologie, participent à un aménagement plus harmonieux du territoire, contribuent au développement industriel etc.

Il est utile de souligner dans ce sens que le rapport du « World Economic Forum (2000) » sur la compétitivité en Afrique a classé la Tunisie au premier rang. De plus, les notes attribuées à la Tunisie par les agences de notation sont meilleures que celles de certains pays concurrents, tels que l'Égypte, le Maroc, la Thaïlande, le Mexique, l'Argentine, l'Afrique du Sud.

En 2000, une étude sur les IDE en Méditerranée a essayé de mesurer la perception des investisseurs européens de 11 pays méditerranéens. Dans le cas de la Tunisie, parmi les facteurs positifs, nous avons trouvé la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée; parmi les facteurs négatifs : la lourdeur de la bureaucratie et les relations de travail. (Abbate, 2001). La moyenne des facteurs positifs pour les 11 pays retenus par l'analyse est de 5,3 et de 7 pour la Tunisie; la moyenne des facteurs négatifs est de 4,7 et de 2,4 pour la Tunisie. Cela attribue à la Tunisie la meilleure performance en terme d'attractivité, suivie par la Turquie et Chypre.

La cause qui pourrait expliquer le décalage entre les flux d'IDE attendus et les flux reçus est la gradation de la politique économique tunisienne. La politique économique graduelle, en particulier dans le domaine des privatisations, pourrait

être perçue par les investisseurs étrangers comme l'expression de certaines réserves sur l'accélération du processus de privatisation, et non la manifestation d'une volonté irrévocable en faveur des politiques d'ouverture et de libéralisation.

Selon les statistiques nationales, les investissements directs étrangers ont enregistré en Tunisie une évolution importante durant les dernières années. Ils représentent actuellement 10.0 % des investissements productifs, génèrent le tiers des exportations et 1/6 du total des emplois. Les investissements directs étrangers ont presque doublé en cinq ans : de 402,9 MTND en 1997 à 1015,7 MTND en 2005. La part des industries manufacturières a également progressé en 5 ans: de 21 % en 1996 à 37,5 % en 2003. A fin 2005, près de 2703 entreprises à participation étrangère sont implantées en Tunisie. Elles y trouvent des ressources humaines qualifiées, des procédures administratives simplifiées, une législation favorable à l'investissement privé, un accès facile à la majorité des marchés euro-méditerranéens, une assistance personnalisée et une infrastructure fonctionnelle et sans cesse en amélioration.<sup>3</sup>

La France, l'Italie, l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Espagne, et l'USA sont les principaux pays investisseurs.

## **7.2 Le rôle de l'ouverture économique dans le développement de la comptabilité**

Certains professionnels tunisiens considèrent que parmi les raisons fondamentales d'élaboration du système comptable de 1997 est d'attirer les placements et les investissements étrangers en Tunisie. Le Plan 68 était incapable d'accomplir cette fonction.

Ainsi, Abderrouf Yaïch (1994) stipule que le fait de continuer à prendre le plan comptable (1968) comme référence est non seulement nuisible pour la bonne gestion des entreprises, mais aussi à l'attrait de l'épargne vers les placements en actions et l'attrait des capitaux vers la Tunisie .

---

<sup>3</sup> [www.tunisie.com](http://www.tunisie.com)

L'amélioration de l'attractivité de la Tunisie requiert une action sur plusieurs plans : le cadre légal et institutionnel; les préalables économiques et sociaux; et les politiques de promotion et aussi un système comptable développé et sophistiqué. Ainsi, les investisseurs étrangers n'acceptent investir en Tunisie à condition d'obtenir des informations financières de qualité c'est-à-dire des informations fiables, pertinentes, intelligibles et comparables. Par conséquent, nous envisageons que la profession comptable doit être développée pour satisfaire ces informations.

Cook et Wallace (1990) ont introduit les facteurs externes de l'environnement pour comprendre les systèmes comptables des différents pays. Parmi ces facteurs, nous trouvons le degré d'ouverture de l'économie sur l'extérieur. Selon ces auteurs, plus le degré d'ouverture de l'économie est élevé, plus le pays est exposé à des pressions extérieures. Entre autres ces pressions, l'obligation d'avoir une comptabilité développée.

Nous pouvons ainsi avancer notre cinquième hypothèse :

**Hypothèse 5 : L'ouverture de l'économie influe positivement sur le développement de la comptabilité**

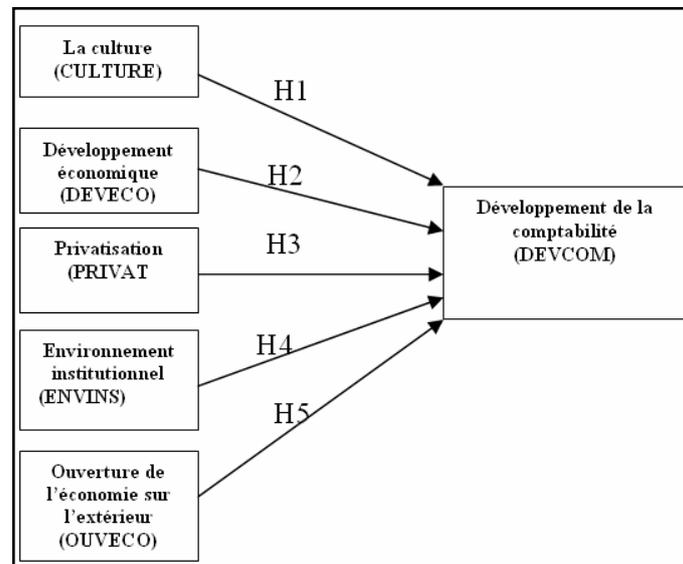
Suite à la présentation des hypothèses, nous pouvons les récapituler comme suit :

### Récapitulation des hypothèses

Les hypothèses	Page
H1 : La culture influe positivement sur le développement de la comptabilité	30
H2 : Le développement économique influe positivement sur le développement de la comptabilité	36
H3 : La privatisation des entreprises publiques influe positivement sur le développement de la comptabilité	39
H4 : Un environnement institutionnel (politique) adéquat influe positivement sur le développement de la comptabilité	42
H5 : l'ouverture de l'économie sur l'extérieur influe positivement sur le développement de la comptabilité	45

Pour tester ces hypothèses, nous allons avant tout présenter le modèle conceptuel.

### Présentation du modèle



### Le modèle conceptuel de la présente recherche

Le test de ce modèle sera effectué tout au long du chapitre suivant.

## **Conclusion du chapitre 1**

Dans ce chapitre, nous avons présenté une synthèse de la littérature de l'impact des facteurs environnementaux sur la comptabilité. Puis, nous avons montré le rôle de l'environnement dans le développement de la comptabilité à travers la genèse de la comptabilité. Enfin, nous avons montré le rôle de cinq facteurs environnementaux dans le développement de la comptabilité. Ces variables sont : le développement de l'économie, la culture, l'environnement politique, la privatisation des entreprises publiques et l'ouverture de l'économie sur l'extérieur. Ces variables sont choisies en se basant sur une revue de la littérature très variée et sur les caractéristiques de l'environnement tunisien. Nous avons exclu d'autres variables comme l'existence du marché de capitaux, la pratique de la mesure du revenu, la législation, le conservatisme, la fiscalité, la stabilité de la monnaie, la nature de la propriété, le contexte légal des affaires, la complexité des affaires etc. Ces exceptions sont dues essentiellement au manque de disponibilité des données, à la redondance entre ces données (particulièrement le développement économique) et soit à des subjectivités statistiques (problème d'autocorrélation entre les résidus, problème de multicolinéarité et problème de définition des proxies).

Il est à remarquer que la comptabilité tunisienne a connu un développement important qui se manifeste à travers plusieurs indices depuis 1968 (augmentation du nombre des experts-comptables, augmentations du nombre des diplômés en comptabilité et augmentation des cabinets comptables). Nous avons montré théoriquement que le facteur culturel, le développement économique, la privatisation des entreprises publiques, l'environnement politique et l'ouverture économique peuvent contribuer au développement de la comptabilité. La question qui peut être posée : Est-ce que le contexte tunisien est-t-il conforme à nos constatations théoriques ?

Le second chapitre de notre sujet essayera de répondre à cette question.

## **Chapitre 2: Quelques réalités empiriques sur l'effet des facteurs environnementaux sur le développement de la comptabilité**

La présente recherche suit une méthodologie hypothético-déductive. Elle essaie de confirmer ou infirmer les hypothèses émises. La mesure des variables, la présentation des bases de données et l'exposition de notre modèle conceptuel feront l'objet de la première section. La présentation des méthodes statistiques ainsi que leurs conditions d'applicabilités feront l'objet de la deuxième section. Dans la troisième section, nous essayerons d'interpréter les résultats trouvés. Enfin, nous comparons nos résultats à ceux trouvés dans les recherches antérieures dans la quatrième section.

## **Section 1 : La mesure des variables, la description des bases de données et la présentation statistique du modèle conceptuel**

Dans cette section, nous allons présenter pour chaque variable les proxies et les sources de nos données. Ensuite, nous présenterons statistiquement notre modèle conceptuel.

### **1.1 La description de la mesure de la variable dépendante (le développement de la comptabilité en Tunisie)**

Avant de présenter la base des données, nous devons au préalable avancer la mesure de cette variable.

#### **1.1.1 La mesure de la variable**

Il n'y a pas eu un consensus sur une seule mesure du développement comptable. En effet, plusieurs mesures ont été préconisées par les chercheurs. À titre d'exemple, Belkaoui (1983) a utilisé « l'indice de divulgation ». Il argumente son choix par la disponibilité d'une information fiable sur la divulgation.

Une autre mesure est présentée par Hassab et al (2003). Ces auteurs ont mesuré le développement comptable en Egypte en terme de la profession comptable et du système d'enseignement de la comptabilité. Ces auteurs considèrent que cette mesure est adéquate parce que leur recherche est d'ordre national « intra-country ». Dans ce sens, Belkaoui (1983) affirme que dans un

pays où la profession comptable et le système d'enseignement de la comptabilité sont développés, nous nous attendons à un effort dans la divulgation de l'information fiable.

Comme notre recherche est limitée à un seul pays, nous avons choisi la mesure de HassabElnaby, Epps et Saïd (2003). Ces chercheurs ont utilisé l'analyse factorielle pour mesurer le développement de la comptabilité en Égypte. Les items choisis pour mesurer le développement de la comptabilité (DEVCOM) sont : le nombre des experts-comptables (NECP), ces experts sont inscrits dans l'ordre des experts-comptables, le nombre des diplômés en comptabilité (NDCP). Pour ces deux items, nous parlons en terme de pourcentage dans la population. Le troisième item est le nombre des cabinets comptables (NCC). Il s'agit des nombres annuels de l'année 1968 jusqu'à 2006. La méthode d'extraction des facteurs est basée sur l'analyse en composante principale (ACP). La deuxième étape consiste à réduire les facteurs trouvés à sa première composante principale. Dans ce sens, Jackson (1983) a considéré que cette composante principale permet de cerner le total des informations contenu dans le développement de la comptabilité.

### **1.1.2 La description de la base de données**

Commençons par le nombre des experts-comptables (NECP). Ces données sont fournies par l'ordre des experts-comptables. Le nombre des diplômés en comptabilité (NDCP) est fourni par le ministère de l'enseignement supérieur et la compagnie de la comptabilité. Le nombre des cabinets comptables (NCC) est fourni par l'ordre des experts-comptables et la compagnie de la comptabilité. La population est fournie par l'institut national de la statistique.

## **1.2 La description des mesures des variables indépendantes**

Il est à rappeler que les variables explicatives sont : le facteur culturel, le facteur économique, la privatisation des entreprises publiques, l'environnement institutionnel et l'ouverture économique.

### **1.2.1 Le facteur culturel**

Plusieurs chercheurs ont considéré que la mesure de la culture est très difficile surtout lorsque l'étude est d'ordre national « intra-country » (Bert et al, 2003). Pour surmonter cette difficulté, nous avons fait recours à l'article de Zeghal et al (2006). En effet, ces chercheurs ont utilisé une variable binaire dont 1 est accordé pour les pays ayant une culture anglo-américaine et 0 pour les pays ayant une autre culture. Comme nous avons signalé précédemment, la Tunisie a vécu deux principales périodes. La première est entre 1968 et 1996 et la seconde est entre 1997 et 2006. Selon les chercheurs et les professionnels tunisiens, l'année 1997 a apporté un changement culturel d'un PCG inspiré du modèle français à un système comptable anglo-saxon. Par conséquent, nous utiliserons une variable dichotomique pour mesurer la culture. Le chiffre 0 est accordé pour la période de 1968 jusqu'à 1996 et 1 pour la période entre 1997 et 2006.

### **1.2.2 Le niveau de développement économique**

Avant de présenter la base de données, nous devons au préalable avancer la mesure de cette variable.

#### **1.2.2.1 La mesure de la variable**

Deux proxys sont utilisés dans la littérature pour mesurer le niveau de développement économique (DEVECO). Le premier est l'Indicateur de développement humain (IDH). Il s'agit d'un indice composite qui mesure le degré moyen de réussite d'un pays en tenant compte de trois dimensions du développement humain. D'abord, la possibilité d'avoir une vie longue et en santé en se fondant sur l'espérance de vie à la naissance. Ensuite, le niveau de connaissances, évalué à partir du taux d'analphabétisme et d'enrôlement dans le système scolaire. Enfin, le standard de vie, calculé à partir du Produit intérieur brut par personne en tenant compte de la Parité du pouvoir d'achat (PPA). Ce Proxy est utilisé par Belkaoui (1995) et Salter (1998).

Le second est le produit intérieur brut par personne. Belkaoui (1983), Cooke et Wallace (1990), Adhikari et Tondkar, (1992) et Salter (1998), Hassab et al (2003) et Zeghal et al (2006) l'ont utilisé. Cet indicateur, bien que complexe, est le plus adéquat pour comparer des économies entre elles et à travers les années.<sup>4</sup> Sous sa forme initiale, le Produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur le plus retenu pour évaluer la production de biens et services d'un pays pendant une année. Il illustre l'importance de l'activité économique d'un pays ou encore la grandeur de sa richesse générée. Quand cet indicateur est établi en dinars constants, nous pouvons procéder à des comparaisons dans le temps puisque les valeurs sont toutes ramenées à une même année de référence. Enfin dans la mesure où l'on tient compte de la population, il permet d'avoir une très juste image de la richesse d'un pays. En outre, ce Proxy est plus pertinent lorsqu'il ne s'agit pas d'une comparaison entre les pays (Hassab et al ,2003). Pour ces raisons, nous avons choisi le PIB par personne comme étant un Proxy pour le développement économique (DEVECO).

### **1.2.2.2 La description de la base de données**

L'information sur le PIB en dinars constants par personne est fournie par l'institut national de la statistique et la banque mondiale.

### **1.2.3 L'environnement institutionnel**

Nous présenterons d'abord la mesure de cette variable, ensuite la source de nos données.

#### **1.2.3.1 La mesure de la variable**

Pour mesurer le niveau de développement institutionnel (ENVINS), la majorité des recherches a fait recours à l'indice de Gastil (1978). Par exemple: Hassab et al, (2003), Belkaoui (1983) et William (1999).

---

<sup>4</sup> <http://perspective.usherbrooke.ca>

### **1.2.3.2 La collecte des informations**

Les données sont fournies par Freedom House. (Freedom House est une organisation indépendante, non gouvernementale, fondée aux États-Unis au cours des années 1940. Elle est formée de personnalités du monde des affaires et des syndicats, ainsi que d'intellectuels et de gens de tous les milieux qui partagent la conviction que le leadership des États-Unis est essentiel à la cause du développement des droits et des libertés dans le monde).

### **1.2.4 La privatisation des entreprises publiques**

Presque le seul article qui a introduit cette variable est ce de Hassab Elnaby et al (2003). La privatisation des entreprises publiques (PRIVAT) est mesurée par une variable dichotomique dont 1 vaut la période où commence la privatisation et 0 pour la période restante. Comme nous avons vu, la privatisation en Tunisie débute en 1987. Par conséquent, la variable prend 1 si elle est située entre les années 1987 et 2006 et 0 dans la période de 1968 jusqu'à 1986.

### **1.2.5 L'ouverture de l'économie sur l'extérieur**

Comme pour les variables précédentes, nous avançons le proxy puis la base de données.

#### **1.2.5.1 La mesure de la variable**

La mesure de la variable ouverture de l'économie sur l'extérieur est assurée par le rapport entre le total des investissements étrangers directs et le PIB. (Voir par exemple l'article de Zeghal. et al, 2006).

#### **1.2.5.2 La collecte des informations**

La collecte des informations est assurée par deux bases de données internationales à savoir la banque mondiale et celle de la Sesrtic (base de données des pays islamiques).

Le tableau suivant récapitule la description des variables.

	Les variables	Les proxys	Les bases de données	Les articles de base
Variable dépendante	Le développement de la comptabilité (DEVCOM)	-nombre des experts-comptables (NECP) (pourcentage dans la population) -nombre des diplômés en comptabilité (NDCP) (pourcentage dans la population) -nombre des cabinets comptables (NCC)	-Ordre des experts-comptables, ministère de l'éducation supérieure et compagnie de la comptabilité institut national de la statistique.	Ces trois items sont tirés de l'article de HassabElnaby, Epps et Saïd (2003)
Les variables explicatives	La culture (CULTURE)	Variable dichotomique : 0 pour les années entre 1968 et 1996 et 1 entre les années entre 1997 et 2006		Cette mesure est inspirée de l'article de Zeghal et al (2006)
	Le développement économique (DEVECO)	PIB par personne	Institut national de la statistique	HassabElnaby, Epps et Saïd (2003) Zeghal et al (2006) Belkaoui (1983), Cooke et Wallace (1990), Adhikari et Tondkar, (1992) et Salter( 1998)
	La privatisation des entreprises publiques (PRIVAT)	Variable dichotomique : 0 pour les années entre 1968 et 1986 et 1 entre les années entre 1987 et 2006		HassabElnaby, Epps et Saïd (2003)
	L'environnement institutionnel (ENVINS)	Les indices de Gastil (1978)	Freedom House	HassabElnaby, Epps et Saïd (2003) Belkaoui (1983)
	L'ouverture de l'économie (OUVECO)	Investissements directs étrangers divisés par le PIB	-Banque Mondiale - Sersrteic	Zeghal et al (2006)

Le modèle conceptuel de notre travail figurant à la page 46 peut être développé statistiquement comme suit :

### 1.3 Le développement statistique du modèle conceptuel

**DEVCOM = f (CULTURE, DEVECO, ENVINS, PRIVAT, OUVECO).**

Il s'agit de la régression linéaire multiple qui prend la forme :

$$\text{DEVCOM}_t = \beta_0 + \beta_1 \text{CULTURE}_t + \beta_2 \text{DEVECO}_t + \beta_3 \text{ENVINS}_t + \beta_4 \text{PRIVAT}_t + \beta_5 \text{OUVECO}_t + \varepsilon_t$$

Avec :

$$1968 \leq t \leq 2006$$

$\beta_0$  : constante

**DEVCOM** : il s'agit du niveau de développement comptable. Cette variable constitue la première composante d'une analyse factorielle dont les variables sont : le nombre des experts-comptables, le nombre des diplômés en comptabilité et le nombre des cabinets comptables.

**CULTURE** : est une variable booléenne égale à 0 entre 1968 et 1996 et 1 entre 1997 et 2006.

**DEVECO** : il s'agit du niveau de développement économique mesuré par le PIB par habitant.

**ENVINS** : il s'agit du niveau de développement politique mesuré par l'indice de Gastil.

**PRIVAT** : est une variable booléenne égale à 0 entre 1968 et 1986 et égale à 1 entre 1987 et 2006.

**OUVECO** : il s'agit du niveau de l'ouverture économique mesuré par le rapport entre le total des investissements directs étrangers et le PIB

---

## Section 2 : Les méthodes statistiques

Au cours de notre analyse, deux méthodes statistiques seront utilisées par l'intermédiaire du logiciel SPSS version 11. Ces dernières sont l'analyse factorielle en composante principale et la régression linéaire multiple.

### 2.1 La présentation de la méthode de l'analyse factorielle en composante principale.

L'analyse factorielle essaie d'identifier des variables sous-jacentes, ou facteurs, qui permettent d'expliquer l'essentiel des corrélations à l'intérieur d'un ensemble de variables observées. L'analyse factorielle est souvent utilisée pour réduire un ensemble de données. L'analyse factorielle est souvent utilisée dans la factorisation, en identifiant un petit nombre de facteurs qui expliquent la plupart des variances observées dans le plus grand nombre de variables manifestes<sup>5</sup>.

Les conditions nécessaires pour l'application de l'ACP sont :

- les variables doivent être quantitatives
- les variables suivent la loi normale
- la matrice de corrélation est définie positive
- les corrélations entre les variables sont suffisamment élevées.

### 2.2 La vérification des conditions sous-jacentes de l'analyse en composante principale.

Tout d'abord, les variables doivent être mesurées sur une échelle métrique. Bien entendu, le nombre des experts-comptables, le nombre des diplômés en comptabilité ou encore le nombre des cabinets comptables sont trois variables métriques.

En outre, les variables doivent suivre la loi normale. La valeur de Kurtosis indique le degré de concentration des observations dans les queues. Pour une

---

<sup>5</sup> SPSS,11

distribution gaussienne. Pour les échantillons issus d'une distribution gaussienne, les valeurs du Kurtosis fluctueront autour de 0. Un Kurtosis négatif indique que les queues comptent moins d'observations que dans une distribution gaussienne. Un Kurtosis positif indique que les queues comptent plus d'observations que dans une distribution gaussienne (SPSS 11).

Une autre mesure est celle de Skewness (Mesure d'asymétrie d'une distribution). La distribution normale est symétrique et a une valeur Skewness proche de zéro. Une distribution avec un Skewness positif significatif possède une longue queue vers la droite. Une distribution avec un Skewness négatif significatif possède une longue queue vers la gauche. Approximativement, une valeur de Skewness supérieure à deux fois son erreur standard correspond à une distribution symétrique. (SPSS 11). Le tableau n° 3 montre la normalité de nos trois variables.

**Tableau n°3 : Vérification de la normalité des variables**  
Statistiques

		nombre des experts-comptables	nombre des diplômés en comptabilité	nombre des cabinets en comptabilité
N	Valide	39	39	39
	Manquante	0	0	0
Asymétrie		,225	1,161	1,258
Erreur std. d'asymétrie		,378	,378	,378
Aplatissement		-,728	-,691	,317
Erreur std. d'aplatissement		,741	,741	,741

La troisième condition est que la matrice de corrélation (tableau n° 4) ou de variance covariance doit être définie positive (non singulière). Cette condition est testée par le test de sphéricité de Bartlett. Sur SPSS, nous disposons une approximation par Khi deux. Ce test indique un  $\chi^2 = 261,184$  (tableau n° 5) avec un risque de rejet de H0 (la matrice de corrélation est une matrice unitaire) égal à 0. Cette condition est vérifiée.

**Tableau n°4 : La matrice de corrélation <sup>a</sup>**

		nombre des experts comptables	nombre des diplômés en comptabilité	nombre des cabinets comptables
Corrélation	nombre des experts comptables	1,000	,981	,990
	nombre des diplômés en comptabilité	,981	1,000	,976
	nombre des cabinets comptables	,990	,976	1,000
Signification (unilatérale)	nombre des experts comptables		,000	,000
	nombre des diplômés en comptabilité	,000		,000
	nombre des cabinets comptables	,000	,000	

a. Déterminant = 7,306E-04

La matrice de corrélation indique que ces trois variables sont fortement corrélées entre elles. Ces corrélations sont significatives à 1%.

Pour savoir l'applicabilité de l'analyse factorielle sur ces variables, nous faisons recours à deux indicateurs à savoir : le test de sphéricité de Bartlett et le test KMO (Kaiser-Meyer-Olkin).

En effet, le premier indicateur est déjà testé lors de la vérification des conditions de l'application de l'ACP. Cet indicateur montre que l'analyse factorielle est appropriée pour nos variables.

Le deuxième indicateur permet de tester si les corrélations partielles entre les variables sont faibles. Cet indice indique une valeur comprise entre 0,7 et 0,8. Kaiser stipule que l'analyse factorielle est passable.

**Tableau n°5 : L'indice KMO et test de Bartlett**

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,772
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	261,184
	ddl	3
	Signification de Bartlett	,000

En conclusion, nous pouvons dire qu'il y a un terrain favorable pour appliquer l'analyse en composante principale.

### **2.3 La présentation de la méthode de la régression linéaire multiple**

Dans le contexte de la comptabilité, la plupart des études s'élaborent à l'aide de l'analyse de régression. Cette méthode vise à :

- Trouver la meilleure équation de prévision et en évaluer la précision et la signification ;
- Estimer la contribution relative de deux ou plusieurs variables explicatives sur une variable à expliquer ;
- Déceler l'effet complémentaire ou, au contraire, antagoniste entre divers variables explicatives ;
- Estimer l'importance relative de plusieurs variables explicatives sur une variable dépendante, en relation avec une théorie causale sous-jacente à la recherche. (Borcard, 2004)

Avant de procéder à l'interprétation des résultats, cinq conditions sont à vérifier à savoir : la linéarité du modèle, la normalité des résidus, l'homoscédasticité des résidus, l'absence de multicolinéarité et l'absence d'autocorrélation des résidus.

### **2.4 La vérification des conditions sous-jacentes de la régression multiple**

L'examen des différents tests statistiques révèle que les hypothèses sous-jacentes à l'estimation de cette régression multiple sont intégralement vérifiées.

#### **2.4.1 La linéarité du modèle**

Pour vérifier la linéarité du modèle, nous comparons l'écart type de la variable à expliquer avec l'écart type du résidu non standardisé. L'examen de cette comparaison montre que  $\sigma(\text{DEVCOM} = 1) > \sigma(\text{résidu non standardisé} = 0,466)$ .

### 2.4.2 La normalité des résidus

Afin de vérifier la normalité des résidus, nous faisons recours au test de Kolomogorov – Smimov. (Un test de normalité basé sur la valeur absolue de la différence maximale entre la distribution cumulée observée et celle théorique basée sur l'hypothèse de normalité (SPSS, 11)). Ce test indique que la différence entre les deux distributions est de 0,192 avec un risque de rejet de  $H_0$  est élevé (11,2%). Par conséquent, nous ne pouvons pas rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle la distribution est gaussienne. Par conséquent, cette hypothèse est vérifiée. (SPSS, 11)

### 2.4.3 L'homoscédasticité des résidus

Le test de White (disponible sur Eviews 3) nous permet d'affirmer que les résidus sont homoscédastiques. Ce test affiche une valeur de Fisher égale à 0,644. Le risque de rejet de l'hypothèse nulle d'absence d'hétéroscédasticité est assez élevé ( $0,75 > 0,05$ ). Ceci nous conduit à accepter cette hypothèse et à confirmer l'absence de problème d'hétéroscédasticité.

### 2.4.4 L'absence de multicollinéarité

Pour s'assurer de l'existence ou l'absence de ce problème, nous faisons référence au Facteur d'inflation de la variance (VIF)<sup>6</sup>, à l'indice de conditionnement et aux valeurs de tolérances.

**Tableau n°6: Diagnostics de colinéarité <sup>a</sup>**

Modèle	Dimension	Valeur propre	Index de conditionnement	Proportions de la variance					
				(constante)	Développement économique	La culture	La privatisation des entreprises publiques	Ouverture de l'économie	Environnement institutionnel
1	1	4,449	1,000	,00	,00	,01	,01	,01	,01
	2	,601	2,721	,00	,00	,05	,02	,03	,66
	3	,581	2,768	,01	,00	,11	,00	,00	,24
	4	,217	4,532	,01	,00	,22	,48	,00	,06
	5	,146	5,528	,00	,00	,22	,15	,93	,02
	6	7,726E-03	23,997	,97	,99	,39	,35	,02	,00

a. Variable dépendante : Développement de la comptabilité

<sup>6</sup> Réciproque de la tolérance. La variance du coefficient de régression augmente de la même façon que le facteur d'inflation de la variance, ce qui en fait un estimateur instable. Des valeurs élevées de VIF impliquent la présence de multicollinéarité (SPSS, 11).

La valeur de VIF est inférieure ou égale à 5,686, la valeur de l'indice de conditionnement est inférieure ou égale à 23,997 (voir tableau n° 6) et les tolérances excèdent 0,18 (voir tableau n° 10). D'après Belsley (1991), ce résultat indique l'absence d'un problème de multicolinéarité.

#### **2.4.5 L'absence d'autocorrélation des résidus**

Pour s'assurer qu'il n'y a pas un problème d'autocorrélation entre les résidus nous faisons référence au Test de Durbin-Watson. La valeur était très proche de 2 (2,272) (voir tableau n°9) ce qui prouve qu'il n'y a pas un problème d'autocorrélation entre les résidus.

## Section 3 : Les résultats et les interprétations

Après avoir vérifié les conditions de nos méthodes, nous pouvons dire que nous avons le droit de présenter et d'interpréter les résultats de cette recherche.

### 3.1 La variable dépendante : développement de la comptabilité en Tunisie

Comme nous l'avons remarqué, la mesure du développement de la comptabilité est assurée par une analyse factorielle. La méthode choisie d'extraction des facteurs est celle de l'analyse en composante principale. Cette dernière est appliquée pour les trois variables suivantes à savoir : NECP, NDCP, NCC.

Le tableau n°7 montre que la première composante récupère une information égale à 2,965 soit un pourcentage de 98,82%. Autrement dit, en passant d'un espace de  $R^3$  à un espace de  $R^1$  nous avons perdu seulement 1,18% d'informations.

**Tableau n°7 : Variance totale expliquée**

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance ==	% cumulés	Total	% de la variance ==	% cumulés
1	2,965	98,820	98,820	2,965	98,820	98,820
2	2,590E-02	,863	99,683			
3	9,516E-03	,317	100,000			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Le tableau n°8 correspond à la matrice des composantes. Cette matrice indique que les trois variables forment un seul facteur. Les contributions de chaque variable dans la formation de ce facteur sont supérieures ou égales à 0,991. Ce facteur est une mesure robuste et fiable du développement comptable en Tunisie.

**Tableau n°8 : Matrice des composantes <sup>a</sup>**

	Composante
	1
nombre des experts comptables	,996
nombre des diplômés en comptabilité	,991
nombre des cabinets comptables	,995

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

a. 1 composantes extraites.

### 3.2 Le rôle des facteurs environnementaux dans le développement de la comptabilité

Après avoir vérifié la pertinence de la mesure de la variable dépendante, l'interprétation de la régression multiple va se faire à deux niveaux :

- Au niveau global : quelle est la force et la significativité de la liaison entre la variable à expliquer et les variables explicatives ? Le test de Fisher permet de répondre à cette interrogation.
- Pour chaque variable : quelle est sa contribution à l'explication globale ? Sa présence dans l'équation de régression est-elle nécessaire ? Il s'agit dans ce cas d'un test de Student à (n-p-1) degrés de liberté.

#### 3.2.1 La qualité globale de la régression

Commençons nos résultats par la valeur de  $R^2$  ajustée. Cette valeur correspond à 0,808 (voir tableau n°9). Autrement dit, 80,8 % de la variation du développement de la comptabilité est expliqué par les cinq variables (la culture, le développement économique, l'environnement institutionnel, la privatisation des entreprises publiques et l'ouverture économique). Pour s'assurer de la significativité de cette valeur, nous faisons référence au test de Fisher. La valeur

de F est égale à 32,964 > 2 (voir tableau n° 9). Cette valeur affirme que la variance du développement de la comptabilité est 32 fois supérieure à la variance résiduelle à un seuil de signification inférieure à 1%. Le risque de rejet de H0 ( $R^2 = 0$ ) étant nul par conséquent cette valeur est significative. 0.808 est une valeur très importante qui montre que la qualité de l'ajustement est bonne. Nous pouvons conclure que le modèle est statistiquement significatif et est explicatif du phénomène étudié. Un résultat positif du test de Fisher signifie qu'au moins un des coefficients est significativement différent de zéro. Le tableau n°9 affirme ces résultats.

**Tableau n°9 : Le récapitulatif du modèle**

Récapitulatif du modèle<sup>b</sup>

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Changement dans les statistiques					Durbin-Watson
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl 1	ddl 2	Modification de F signification	
1	,913 <sup>a</sup>	,833	,808	,53080	,833	32,964	5	33	,000	2,272

a. Valeurs prédites : (constantes), Environment institutionnel, La privatisation des entreprises publiques, La culture, Ouverture de l'économie, Développement économique

b. Variable dépendante : Développement de la comptabilité

### 3.2.2 La contribution de chaque variable explicative

Les critères précédents sont des indicateurs de la liaison globale entre la variable à expliquer et les variables explicatives. Il est intéressant également de s'interroger sur la contribution de chaque variable explicative. Il s'agit d'examiner le signe, la valeur et la signification de chaque coefficient.

#### i. La culture comme un facteur environnemental

Le coefficient de la culture (0,694) : la valeur de student est relativement proche de 2 ( $t=1,884$ ) avec un risque de rejet de H0 ( $\beta_1=0$ ) inférieur à 10% (0.068). Par conséquent, nous pouvons admettre que la variable culturelle influence positivement le développement de la comptabilité. L'hypothèse n° 1 est confirmée.

## ii. Le développement économique

Le coefficient du développement économique est positif. Il est égal à 1,719  $10^{-3}$ . La valeur de student est supérieure à 2 ( $t=4,236$ ) avec un risque de rejet de  $H_0$  ( $\beta_2=0$ ) faible (0,000). Par conséquent, nous pouvons admettre l'effet positif de cette variable sur le développement de la comptabilité. Ceci prouve que le développement économique influence positivement le développement de la comptabilité. L'hypothèse n°2 est confirmée.

## iii. L'environnement institutionnel

La variable environnement institutionnel est apparue avec un coefficient positif égal à 7,107  $10^{-3}$  indiquant qu'à chaque augmentation de cette variable de 1%, le développement comptable augmente de 0,7%. Toutefois la valeur de student est égale à 0,892 avec un risque de rejet de  $H_0$  égale à 0,379. Ce qui laisse penser qu'il y a un grand risque de rejeter  $H_0$ . Ainsi l'hypothèse nulle est acceptée. Par conséquent, l'environnement institutionnel en Tunisie ne contribue pas à l'explication du développement comptable en Tunisie entre les années 1968 et 2006. L'hypothèse n°3 est infirmée.

## iv. La privatisation des entreprises publiques

Nous avons posé l'hypothèse que la privatisation des entreprises publiques a une influence positive sur le développement de la comptabilité. Bien que la variable « privatisation des entreprises publiques » apparaisse avec un coefficient positif de 0,149, les résultats montrent que cette variable n'a pas d'effet statistiquement significatif sur le développement comptable. La valeur de student est inférieure à 2 ( $t= 0,520 < 2$ ) avec un risque de rejet de  $H_0$  supérieur à 10% (60,6%). Nous pouvons confirmer que la privatisation des entreprises publiques ne contribue pas à l'explication du développement comptable en Tunisie. Par conséquent, l'hypothèse n°4 est infirmée.

## v. L'ouverture de l'économie

L'hypothèse n°5 selon la quelle l'ouverture de l'économie a un effet positif sur le développement de la comptabilité est infirmée. En effet, le coefficient de cette variable est négatif ( $-6,77 \cdot 10^{-4}$ ). En plus, ce dernier n'est pas significatif ( $t = -1,197 < -2$ ) et ( $p = 0,240 > 10\%$ ).

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats en question :

**Tableau n°10 : les coefficients de la régression et les statistiques de colinéarité**

**Coefficients<sup>a</sup>**

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Signification	Intervalle de confiance à 95% de B		Corrélations			Statistiques de colinéarité		
	B	Erreur standard	Bêta			Borne inférieure	Borne supérieure	Corrélation simple	Partielle	Partie	Tolérance	VIF	
1 (constante)	-3,225	,579		-5,572	,000	-4,403	-2,048						
Développement économique	1,719E-03	,000	,723	4,263	,000	,001	,003	,898	,596	,303	,176	5,686	
La culture	,694	,368	,253	1,884	,068	-,056	1,443	,806	,312	,134	,279	3,578	
La privatisation des entreprises publiques	,149	,287	,062	,520	,606	-,435	,734	,698	,090	,037	,350	2,854	
Ouverture de l'économie	-6,77E-04	,001	-,137	-1,197	,240	-,002	,000	,639	-,204	-,085	,387	2,583	
Environnement institutionnel	7,107E-03	,008	,068	,892	,379	-,009	,023	,358	,153	,063	,878	1,139	

a. Variable dépendante : Développement de la comptabilité

**Tableau 11 : La matrice de corrélation**

**Corrélations**

		Développement économique	La culture	La privatisation des entreprises publiques	Ouverture de l'économie	Environnement institutionnel
Développement économique	Corrélation de Pearson Sig. (bilatérale) N	1 ,000 39	,818** ,000 39	,784** ,000 39	,747** ,000 39	,306 ,058 39
La culture	Corrélation de Pearson Sig. (bilatérale) N	,818** ,000 39	1 ,000 39	,572** ,000 39	,713** ,000 39	,341* ,033 39
La privatisation des entreprises publiques	Corrélation de Pearson Sig. (bilatérale) N	,784** ,000 39	,572** ,000 39	1 ,000 39	,655** ,000 39	,200 ,223 39
Ouverture de l'économie	Corrélation de Pearson Sig. (bilatérale) N	,747** ,000 39	,713** ,000 39	,655** ,000 39	1 ,000 39	,219 ,180 39
Environnement institutionnel	Corrélation de Pearson Sig. (bilatérale) N	,306 ,058 39	,341* ,033 39	,200 ,223 39	,219 ,180 39	1 ,000 39

\*\* La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

\* La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).

Nous avons essayé d'élaborer une régression linéaire simple avec chacune de ces trois variables. Les résultats (voir annexe) montrent que la privatisation des entreprises publiques, l'ouverture de l'économie et l'environnement institutionnel ont un effet significatif sur le développement de la comptabilité. Le résultat qui peut être tiré est que les informations fournies par ces deux variables sont vérifiées par le développement de l'économie et de la culture lors de la régression linéaire multiple.

A ce stade de recherche, il est intéressant de poser la question suivante : ces résultats sont-ils en accord ou en désaccord avec les recherches antérieures ?

La section suivante essaiera de répondre à cette question.

## **Section 4 : La synthèse et la discussion des résultats de la recherche**

Dans le cadre de cette section, nous allons nous intéresser à la synthèse des différents résultats empiriques trouvés en les comparant aux différents résultats des études antérieures.

D'après le tableau 10, il semble que le niveau du développement comptable en Tunisie entre les années 1968 et 2006 dépend de deux facteurs à savoir : la culture et le développement économique. Il est clair que d'après le modèle, la culture possède un coefficient (0,694). Cela indique qu'à chaque augmentation de cette variable de 1%, le développement comptable augmente de 70 %. Ce constat est en accord avec l'article de Cooke et Wallace (1990), Doupnik et Salter (1995) et Violet (1983).

Le développement économique a contribué d'une manière significative au développement comptable entre les années 1968 et 2006. Ce résultat est cohérent avec la majorité des travaux de recherches. (Cooke & Wallace, 1990; Doupnik et al, Salter, 1995; Williams, 1999, Hassab et al, 2003 et Belkaoui, 1983).

Afin de comparer l'effet de ces deux variables, nous devons faire recours aux coefficients standardisés (ce sont les coefficients de régression lorsque toutes les variables ont été standardisées (centrées, réduites). La standardisation des variables explicatives permet de mieux comparer les coefficients dans la mesure où les différences d'unités de mesure ont été éliminées. Cependant, les coefficients bêta ne reflètent pas l'importance des différentes variables explicatives puisqu'ils dépendent des autres variables figurant dans l'équation. (SPSS, 11))

Ces coefficients montrent que le développement de l'économie est la variable fondamentale qui contribue au développement de la comptabilité. Ce résultat s'avère logique puisque la Tunisie a connu un développement économique important entre les années 1968 et 2006.

Les résultats ont montré que l'environnement institutionnel ne contribue pas à l'explication du développement de la comptabilité. Ce résultat est cohérent avec Belkaoui (1983) mais il contredit les résultats de Williams (1999) et Hassab et al (2003).

Concernant la privatisation des entreprises publiques, nous avons montré que cette variable n'a pas un effet significatif sur le développement de la comptabilité. Notre résultat est cohérent avec le contexte égyptien (Hassab et al, 2003).

Le fait que les résultats ont montré que la privatisation des entreprises publiques, l'ouverture de l'économie et l'environnement institutionnel n'ont pas un effet positif et significatif sur le développement de la comptabilité, cela ne veut pas dire que ces trois variables ne participent pas au développement de la comptabilité en Tunisie de 1968 jusqu'à 2006. En effet, leur effet reste indirect.

## **Conclusion du chapitre 2**

Dans ce chapitre, nous avons essayé en premier lieu de présenter les mesures de la variable dépendante et les variables explicatives ainsi que les sources de données. En second lieu, nous avons utilisé deux méthodes statistiques à savoir : l'analyse factorielle en composante principale et la régression linéaire multiple. La première a servi pour mesurer la variable dépendante (le développement de la comptabilité), cette méthode nous a permis d'utiliser la première composante comme une mesure fiable de cette variable. L'impact direct des facteurs environnementaux sur le développement de la comptabilité a été mesuré à l'aide d'une régression linéaire multiple. Les résultats trouvés ont mis en relief l'importance de la culture et le développement économique dans le développement de la comptabilité en Tunisie entre les années 1968 et 2006. Ce résultat est en harmonie avec la plupart des recherches antérieures.

## **Conclusion Générale**

Ce présent travail a mis en évidence le rôle des facteurs environnementaux dans le développement de la comptabilité en Tunisie entre les années 1968 et 2006. Il est parti d'un constat selon lequel la préoccupation grandissante des chercheurs pour une meilleure compréhension des facteurs d'environnement comptable depuis les années 1960. En témoignant les articles recensés dans les revues scientifiques particulièrement anglophones portant sur les 40 dernières années. La majorité des recherches concerne les études évoquant les facteurs d'environnement ayant une influence sur la comptabilité. Sur un nombre important d'articles seulement quelques études ont examiné l'influence des facteurs environnementaux sur la comptabilité dans un seul pays. Un grand nombre d'auteurs centrent leurs études sur un seul facteur d'influence : le facteur culturel et ignorent les autres facteurs.

Nous avons sélectionné cinq facteurs à savoir : le développement économique, le facteur culturel, l'environnement institutionnel, la privatisation des entreprises publiques et l'ouverture de l'économie. Parmi ces facteurs, il s'avère que seulement deux ont un rôle positif et significatif dans le développement de la comptabilité. Ces deux facteurs sont le développement économique et la culture. Comme nous l'avons constaté, le rôle du développement économique est le plus fondamental dans le développement de la comptabilité. Les autres facteurs n'ont pas un rôle positif dans le développement de la comptabilité parce que les informations fournies par ces variables peuvent être cernées par le développement économique et la culture.

Comme pour toute recherche, ce mémoire comporte quelques limites. La première est le nombre réduit des facteurs environnementaux. En fait, il y a plus que cinq facteurs influençant le développement de la comptabilité. Nous avons exclu les autres variables principalement pour éviter la non significativité du modèle. Il s'agit du problème d'autocorrélation entre les résidus, problème d'homoscédasticité des résidus et problème de multicollinéarité. La deuxième limite est l'indisponibilité de quelques données de nos variables. Pour combler ce manque, nous avons accordé des valeurs approximatives. La troisième limite est la généralisation de nos résultats. En effet, la généralisation n'est faisable que

pour un échantillon semblable au notre dans les pays en voie de développement, toutefois elle est difficile pour les pays développés.

A ce stade de recherche, il semble que l'effet de l'environnement sur la comptabilité varie d'un pays à un autre. Comme une piste de recherche future, nous pouvons nous proposer d'effectuer une étude comparative du rôle des facteurs environnementaux dans le développement de la comptabilité entre les pays développés et les pays en voie de développement.

## Bibliographie

- Abbate. F (2001), « L'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale: Opportunités et défis » *Conférence des nations unies sur le commerce et le développement, 2001*
- Aboub E. (2006) « Système comptable des entreprises et management », *Les actes du colloque international de l'ordre des experts-comptables, Le Système Comptable des Entreprises : 10 Ans Après ?*
- Adhikari, A. et Tondkar, R. H. (1992), « Environmental Factors Influencing Accounting Disclosure Requirements of Global Stock Exchanges », *Journal of International Financial Management and Accounting*, Vol. 4, No. 2, pp. 75–105.
- Arpan, J. S. et Radebaugh, L. H., (1985) *International Accounting and Multinational Enterprising* (New York: Wiley, 1985).
- Azan W. (1998), « Comptabilisation des instruments dérivés par les entreprises industrielles, entre sécurité et liberté : le cas allemand », *RFC, N°304, octobre*
- Baâzaoui Hédi (2006) « Adoption du système comptable des entreprises 1997 par les entreprises tunisiennes », *Les actes du colloque international de l'ordre des experts-comptables, Le Système Comptable des Entreprises : 10 Ans Après ?*
- Banque Mondiale et banque islamique de développement (2005), « Tunisie : Comprendre les raisons d'un développement socioéconomique réussi » <http://www.europeplus.org/documents/newsletter/20060502/Tunisie>
- Barbu Elena. (2005) « Une meilleure connaissance de l'environnement comptable : condition sine qua non d'une meilleure compréhension de l'harmonisation comptable internationale » *Association francophone de la comptabilité, « comptabilité et connaissances », Lille 2005*
- Baydoun N. (1995), « The French Approach to Financial Accounting and reporting », *The International Journal of Accounting*, n ° 30, pp.222-244.
- Belkaoui A. (1978), « Linguistic Relativity in Accounting », *Accounting, Organization and Society*, vol.2, pp.97-104.
- Belkaoui A. (1980), « The Interprofessional Linguistic Communication of Accounting Concepts: An Experiment in Sociolinguistics », *Journal of Accounting Research*, autumn, pp.362-374.

- Belkaoui A. (1983), « Economic, Political and Civil Indicators and Reporting and Disclosure Adequacy: Empirical Investigation », *Journal of Accounting and Public Policy*, Autumn.
- Belkaoui, A. (1985.), *International Accounting: Issues and Solutions* (West Port, Connecticut: Querum Books, 1985).
- Belsley, D. A. (ed.), *Conditioning Diagnostics: Collinearity and Weak Data in Regression* (New York: Wiley, 1991).
- Bert J. Zarb et Notis A. Pagiavlas (2003) « Adoption of international accounting standards: antecedents, processes and outcomes », *Journal of the Academy of Business and Economics*, Feb, 2003
- Borcard.D (2004), « Régression multiple – corrélation simple et partielle », Département des sciences biologique, Université de Montréal.
- Choi F.D.S. et Mueller G.G. (1978), *An Introduction to Multinational Accounting*, New Jersey, Englewood Cliffs: Prentice Hall.
- Chouchane Basma (2004), « Evolution culturelle comptable ou acculturation, cas de la Tunisie » *AGRH-AFC - Gestion des Ressources Humaines et Contrôle de Gestion*, 2 février, 2004
- Cooke T.E. et Wallace R.S.O. (1990), « Financial Disclosure Regulation and its Environment: A Review and Further Analysis », *Journal of Accounting and Public Policy*, vol.9, été, pp.79-110.
- Cossu Claude (1995), « Archéologie de la comptabilité : l'art comptable sans savoir écrire ni compter », *Actes du 16e Congrès de l'Association française de comptabilité*, Montpellier; 18 & 19 mai, pp. 1157-1173.
- Costa R.C.,Bourgeois J.C.et Lawson W.M.(1978),« A Classification of International Financial Accounting Practices »,*The International Journal of Accounting* ,vol.13, n° 2,pp.73-85.
- Derbel Fayçal (1997), « la comptabilité à l'aube du 21ème siècle » *Les actes du colloque international de l'ordre des experts-comptables*, 27 Novembre 1997.
- Doupnik T.S.et Salter S.B. (1995), « External Environmental and Accounting Practice: A Preliminary Test of a General Model of International Accounting Development », *The International Journal of Accounting, Education and Research*, vol.30, n ° 2, pp.189-207.

- Elliot, E. L., Larrea, J., and Rivera, J. M. Oct. (1968), « Accounting aid to developing countries: Some additional considerations. » *The Accounting Review* 763-768.
- Engelmann K. (1962), « Accounting Problems in Developing Countries », *The Journal of Accountancy*, vol.108, janvier.
- Enthoven A.J.H. (1965), « Economic Development and Accountancy », *The Journal of Accountancy*, vol.120, août.
- Flamholtz E. et Cook E. (1978), « Cognitive Meaning and Its Role in Accounting Change: A Field Study », *Accounting, Organizations and Society*, October.
- Frank W.G. (1979), « An Empirical Analysis of International Accounting Principles », *Journal of Accounting Research*, vol.17, n° 2, pp.593-605.
- GABSI A. (2006), « NCT ET IFRS : Similitudes et Divergences » *Les actes du colloque international de l'ordre des experts-comptables, Le Système Comptable des Entreprises : 10 Ans Après ?*
- Gastil, R. D. (1978), « *Freedom in the World: 1978* » (Boston, MA, USA: G. K. Hall, 1978).
- Gbenedio P.O., Benson E.G. Omolehinwa E. (1998), « An analysis of the problems and obstacles to global accounting harmonization », *Managerial Finance*, décembre, vol.24, n° 7, pp.63-80..
- Ghorbel.H (1999) « Théorie de la comptabilité financière ». La revue comptable et financière, N°42
- Gray S.J. (1988), « Towards a theory of cultural influence on the development of accounting systems internationally », *Abacus*, vol.24, pp.1-15.
- Gray, S. J. et Radebaugh, L. H., (1997). *International Accounting and Multinational Enterprises*. New York7 John Wiley & Sons.
- Hagerman R. et Zmijewski M. (1979), « Some Economic Determinants of Accounting Policy Choice », *Journal of Accounting and Economics*, n°1, pp. 142 – 161.
- Hamid S., Craig R. et Clarke F. (1993), « Religion: A Confounding Cultural Element in the International Harmonization of Accounting? », *Abacus*, vol.29, n° 2, pp.131-148.

- Hassab Elnaby H.R., Epps R.W. et Said A.A. (2003), « The Impact of Environmental Factors on Accounting Development: An Egyptian Longitudinal Study ». *Critical Perspectives on Accounting*, n ° 14, pp.273-292.
- Hofstede G. (1980), *Culture's consequences*, Beverly Hills, Sage Publications.
- Hofstede G. (1990), *Cultures & Organizations*, Mc Graw-Hill Book Company, Cambridge, p 17
- Horngren C.T. (1973), « The Marketing of Accounting Standards », *Journal of Accountancy*, octobre, pp.61-66.
- Hussein M.E. (1996), « A comparative study of cultural influences on financial reporting in the U.S. and The Netherlands », *The International Journal of Accounting*, vol.31, n ° 1, pp.95-120.
- Jackson, B. (ed.), *Multivariate Data Analysis: An Introduction* (Homewood, IL: Prentice-Hall, 1983).
- King RJ (1998), « The political logic of reform in Tunisia, in economic crisis and political change in north of Africa » <http://www.tunisiaonline.com/>
- Larson, R. K. et Kenny, S. Y. (1995), « An Empirical Analysis of International Accounting Standards, Equity Markets, and Economic Growth in Developing Countries », *Journal of International Financial Management and Accounting*, Vol. 6, No. 2, 1995, pp. 130–157.
- Lauzon. LP (1988) « Théorie comptable : Problèmes solutionnés ». 3ème édition, Gaeton Morin éditeur Québec
- Linowes D.F. (1969), « The Role of Accounting in Emerging Nations », *The Journal of Accountancy*, Janvier.
- Lowe H.D. (1967), « Accounting Aid for Developing Countries », *The Accounting Review*, vol.42, avril.
- Luther R. (1996), « The development of accounting regulation in the extractive industries: An international review », *The International Journal of Accounting*, vol.31, n ° 1, pp.67-93.
- Mabkhout Abdessatar (2006), « Système comptable des entreprises et Gouvernance des entreprises » *Les actes du colloque international de l'ordre des experts-comptables, Le Système Comptable des Entreprises : 10 Ans Après ?*
- Melumad N.D. et Shibano T. (1994), « The Securities and Exchange Commission and the Financial Accounting Standards Board: Regulation

- through Veto-Based Delegation », *Journal of Accounting Research*, vol.32, n°1, pp.1-38.
- MENA (2000), « the middle east and north Africa », Tunisia, London, Europa Publication pp 1081-1094
  - Morrisson C et Talbi B (1996) « La croissance de l'économie tunisienne en longue période », Paris ODCE
  - Mueller G.G (1968), « Accounting Principles Generally Accepted in the United States Versus Those Generally Accepted Elsewhere », *The International Journal of Accounting*, vol.3, n° 2, pp.92-103.
  - Mueller G.G (1977) « The state of the art of academic research in multinational accounting. » *The Canadian Chartered Accountant Magazine*.
  - Murphy EC (1999), « Economic and political change in Tunisia : from Bourgiba to Ben Ali » <http://www.tunisiaonline.com/> visité le 12 – 10 - 2006
  - Nair R.D.et Frank W.G. (1980), «The Impact of Disclosure and Measurement Practices in International Accounting Classifications », *Accounting Review*, juillet, vol, n ° 3, pp.426 –450. *Gestion*, n° 103, mars-avril-mai, pp. 56-65.
  - Newman D.P. (1981), « Coalition Formation in the APB and the FASB: Some Evidence on the Size Principle », *The Accounting Review*, vol. LVI, n° 4, pp. 897-909.
  - Nobes C. (1998), « The Future Shape of Harmonization: Some Responses », *European Accounting Review*, vol. 7, n° 2, pp. 323-330.
  - Perera M.H.B. (1989), « Towards a framework to analyse the impact of culture on accounting », *International Journal of Accounting*, vol.24, pp.42-56.
  - Previts G.J. (1975), « On the Subject of Methodology and Models for International Accountancy », *The International Journal of Accounting*, vol.10, n ° 2, pp.1-12.
  - Rahman A., Perera H.et Ganesh S. (2002), « Accounting Practice Harmony, Accounting Regulation and Firm Characteristics », *Abacus*, février, vol.38, n°1, pp.46-77.
  - Reyde.A (1997), « la comptabilité à l'aube du 21ème siècle » Premier colloque internationale, 27 Novembre 1997.
  - Salter S.B. (1998), « Corporate Financial Disclosure in Emerging Markets: Does Economic Development Matter? », *The International Journal of Accounting*, vol.33, n ° 2, pp.211-234.

- Seidler L.J. (1967), « A Comparison of the Economic and Social Status of the Accountancy Profession in Great Britain and the United States of America », *Accountants Magazine*, septembre, pp.489 – 500.
- Solomons D. (1983), « The Political Implications of Accounting and Accounting Standard setting », *Accounting and Business Research*, printemps, pp.107-118.
- Sombart W., (1916), « Der Moderne Kapitalismus - traductions partielles de Lanef.C. & RIEMERSMA Jelle C., " L'entreprise commerciale, médiévale et moderne ", Enterprise and secular change. Readings in economic history, Allen & Unwin, Londres, 1953, pp. 25-40 et Niktin M., " II - L'entreprise comme unité comptable ", Cahiers de l'histoire de la comptabilité, n° 2, 1992, pp. 29-35.
- Stoddart E.K. (2000), « Political Influences in Changes to Setting Australian Accounting Standards », *Critical Perspectives on Accounting*, n ° 11, pp.713 740.
- Violet W.J. (1983), « The Development of International Accounting Standards: An Anthropological Perspective », *The International Journal of Accounting*, vol.18, n ° 2, pp.1-12.
- Watts R.L et Zimmerman J.L. (1978),« Towards a Positive Theory of the Determination of Accounting Standards », *The Accounting Review* ,vol. n ° 1,pp.112 134
- World Economic Forum (2000), « Rapport sur la compétitivité en Afrique, 2000 ». Nation Unies 2001 <http://www.tn.undp.org/>
- Williams S.M. (1999), « Voluntary Environmental and Social Accounting Disclosure Practices in the Asia-Pacific Region: An International Empirical Test of Political Economy Theory », *The International Journal of Accounting*, vol.34, n ° 2, pp.209-238.
- Yaich A (1994), « Réforme Comptable : Evaluation du plan comptable 1968 » *Revue Comptable et Financière* N° 24, 2eme trimestre, pp. 18-21, 1994.
- Zarzeski M. (1996), « Spontaneous harmonization effects of culture and market forces on accounting disclosure practices », *Accounting Horizons*,vol. 10, n° 1, pp. 18–37.
- Zeff S.A. (1998), «The IASC core standards: what will the SEC DO? », *The Journal of Financial Statement Analysis*, pp. 67–78

- Zeghal Daniel et Mhedhbi Karim, (2006) « An analysis of the factors affecting the adoption of international accounting standards by developing countries », *The International Journal of Accounting* doi:10.1016/j.intacc.2006.09.009
- Zeghal Daniel, Sonda Marrakchi Chtourou et Yosra Mnif, (2006 b) « Analyse de l'Utilité des données comptables dans la décision de placement avant et après l'adoption du système comptable tunisien (1997) » *Les actes du colloque international de l'ordre des experts-comptables, Le Système Comptable des Entreprises : 10 Ans Après ?*

### **Thèse**

Le Roux S. (1997), thèse pour le doctorat 1997, « Le principe d'annualité comptable : essai de discussion économique » *UNIVERSITE DE MARNE-LA-VALLEE*)

### **Sites d'Internet:**

- <http://www.tunisiaonline.com/> visité le 12 – 10 – 2006
- <http://perspective.usherbrooke.ca> visité le 4-11- 2006
- <http://www.sesrtcic.org/statistics/data/sources.shtml#INTERNATIONAL> visité le 4 – 11 – 2006
- <http://www.uis.unesco.org/> visité le 6 – 11 – 2006
- <http://www.dso-na.info/index.php/> visité le 8 – 01 – 2007
- [www.europeplus.org/documents/newsletter/20060502/Tunisie](http://www.europeplus.org/documents/newsletter/20060502/Tunisie)

